

# GREZOLLES



**Bulletin municipal**

**n°25**

**Janvier 2021**

## Sommaire

### En entrée :

A votre service .....	1
Edito des Conseillers Départementaux ...	4
Edito du Président de la CCVAI .....	5
Le Mot du Maire .....	6
Présentation du Conseil Municipal .....	7

### La Commune :

Etat Civil .....	8
Budget .....	10
Tarifs municipaux, infos financières ...	11
Savoir-vivre et bon voisinage .....	12
Quelques règles d'urbanisme .....	14
Les travaux 2020 .....	15
Un nouveau site internet .....	19
Le cimetière de Grézolles .....	20
Travaux, Projets en 2021 .....	22
Les nouveaux habitants .....	24
L'école .....	27

### La CCVAI

(Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable)

Présentation .....	34
Les Déchets .....	40
Ma Prime Rénov .....	43

### Les associations

FNACA .....	45
L'Élan du Val d'Aix .....	46
Le Club de l'Amitié .....	48
L'Amicale des Donneurs de Sang .....	49
La chasse .....	50
Le Sou des Ecoles .....	52

### Culture, actualité,...

Le syndicat de distillation .....	57
Rencontre avec un homme passionné .....	58
La Covid en France et à Grézolles .....	60
Un Ovni dans le ciel de Grézolles .....	62

## COMMUNAUTE de COMMUNES des VAL d'AIX et ISABLE - CCVAI



Val d'Aix et Isable

04 77 65 48 75

du lundi au vendredi 8h30 à 12h30 / 13h30 à 16h30

ccvai@ccvai.fr  
www.ccvaisaixisable.fr

### CORRESPONDANTE LOCALE DE PRESSE

Maritchu CLEMENT 04 77 62 50 20

### ECOLES regroupées en RPI

- Grézolles 04 77 62 57 01
- St Julien d'Oddes 04 77 65 52 66
- Souternon 09 72 98 39 92

SALLE OMNISPORT du VAL d'AIX – SOVA 04 77 62 54 19

## MAIRIE

04 77 62 57 00



### Vous y rendre

- mardi 14h à 17h
- vendredi 9h à 12h / 14h à 17h

### Rencontrer le maire ou un adjoint

- samedi 9h à 11h

### Ecrire



[mairiegrezolle@wanadoo.fr](mailto:mairiegrezolle@wanadoo.fr)

### Votre mairie vous informe



[www.grezolles.fr](http://www.grezolles.fr)



[www.facebook.com/mairiegrezolles](https://www.facebook.com/mairiegrezolles)



[www.panneaupocket.com/](http://www.panneaupocket.com/)



**SAMU 15**

**POMPIERS 18**

**GENDARMERIE 17**

### MEDECIN



St Germain Laval	CROIZIER Philippe	04 77 65 40 02
	EPOUILLY Emilie	04 77 65 57 07
Bully	BOUCHER Marie	04 77 65 48 28
St Martin La Sauveté	MELIZAN Jean Philippe	04 77 62 22 31
	PETRIGNY Lizzy	04 77 62 22 31
Crémeaux	GUINET Loïc	04 77 62 53 06
St Just en Chevalet	LACOUR Jérémy	04 77 65 03 42
	VIALARD Laurle	04 77 65 03 42

### PHARMACIE



St Germain Laval	LACROIX Antoine	04 77 65 42 31
St Just en Chevalet	LEROY	04 77 65 00 53
	ROUCHON Lilliane	04 77 62 05 53

### AMBULANCES

St Germain Laval	Ets LEROUX Ch.	04 77 65 43 46
------------------	----------------	----------------

SYNDICAT DES EAUX DE LA BOMBARDE dépannage 24h/24 04 69 66 35 09

SAUR 04 69 66 35 00

ENEDIS dépannage 24h/24 09 72 67 50 42

**POUBELLES** Ramassage le mercredi matin / à sortir le mardi soir

**DECHETERIE INTERCOMMUNALE** St Germain Laval 06 85 30 85 44  
mardi - jeudi - vendredi 14h à 18h (horaires été) à 17h (horaires hiver)  
mercredi - samedi 9h à 12h - 13h30 à 18h (horaires été) à 17h (horaires hiver)

### ASSOCIATIONS

AGAP (Association Grézolles Art et Patrimoine)	NAVARRO Hervé	06 13 13 04 58	<a href="mailto:hervegrezoi@gmail.com">hervegrezoi@gmail.com</a>
Aiguilles Grézolloises	DEFRANCO Léontine	04 77 64 60 73	<a href="mailto:plereleontine@orange.fr">plereleontine@orange.fr</a>
Amicale des Donneurs de Sang	BOURDELIN Henri	06 72 01 28 26	
Club de l'Amitié	LOUVET Claudine	04 77 62 57 20	<a href="mailto:louvetclo@gmail.com">louvetclo@gmail.com</a>
Comité des Fêtes	CLEMENT Philippe	06 25 19 20 30	<a href="mailto:clement.freres@wanadoo.fr">clement.freres@wanadoo.fr</a>
Elan du Val d'Aix (Basket) <a href="http://eva-basket.com">eva-basket.com</a>	BUGNET Bernard	06 61 51 21 17	<a href="mailto:contact@eva-basket.com">contact@eva-basket.com</a>
FC Val d'Aix (Football) - <a href="http://fvaldaix.fr">fvaldaix.fr</a>	LAMURE Sylvaln	06 11 41 14 12	<a href="mailto:fvaldaix@gmail.com">fvaldaix@gmail.com</a>
FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie)	MANGAVEL Marcel	04 77 62 57 52	
GASPAR (Grézolles Association pour la Sauvegarde du Patrimoine A Restaurer)	ARSAC Eliane	06 79 54 15 57	<a href="mailto:laques.arsac@orange.fr">laques.arsac@orange.fr</a>
Société de Chasse	AGRAFEIL David	04 77 62 51 14	<a href="mailto:davidagrafell@orange.fr">davidagrafell@orange.fr</a>
Sou des Ecoles	FARGE Laure	06 30 99 90 39	<a href="mailto:tit-mimie@hotmail.fr">tit-mimie@hotmail.fr</a>

### COMMERCES / ARTISANS / ENTREPRISES

EPICERIE - dépôt de pains - journaux	Ets FOURNIT	04 77 62 58 82
LE CAFE DE GREZOLLES 	Bar - tabac - restaurant	09 82 40 74 77
RESTAURANT	LE GEORGET	04 77 62 56 54
Réparation automobiles	Garage PONCET	04 77 62 57 04
Vente directe de viande bovine	GAEC de la PATOUZE	06 70 01 30 80
Matériaux - Fuel - Engrais	SITERRE SARL	04 77 62 57 75
Négoce de bestiaux	CLEMENT Frères SAS	04 77 62 57 81
Plomberie chauffage Energies Nouvelles	LOUVET SARL	04 77 62 55 86
Portes et automatismes	DOITRAND Ets	04 77 66 41 23

**Tenez-vous Informé de la vie du village.** Recevez une notification sur votre téléphone dès qu'une information est publiée par la mairie.

Si besoin passez à la mairie avec votre téléphone et nous vous l'installerons.



## PANNEAUPOCKET

### Informe et Alerte les habitants

**SOYEZ  
ALERTÉ  
PRÉVENU  
INFORMÉ**

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, votre mairie s'est équipée de l'application **PanneauPocket**

Toute l'actualité de la Commune, les événements, les informations de coupures réseaux, travaux sur la voirie, alertes météo et bien plus encore... seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

## SIMPLE ET GRATUIT


Pas de compte à créer : 100% anonyme !

1

Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur **AppStore, PlayStore ou AppGallery**



2

Ouvrez PanneauPocket et désignez ensuite votre Commune en favori en cliquant sur le cœur  situé à côté de son nom

Félicitations vous recevrez désormais les notifications des panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !

Retrouvez aussi PanneauPocket sur votre ordinateur en ouvrant une page internet puis en tapant [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)

**BONNE UTILISATION !**





## La parole aux Conseillers Départementaux

### Pierre-Jean ROCHETTE et Chantal BROSSE

Depuis plusieurs mois, nous sommes entrés dans une période de grande incertitude. Le contexte sanitaire actuel nous a privés de nos rencontres habituelles, particulièrement lors des manifestations dans nos villages, mais nous restons plus que jamais attentifs aux préoccupations des habitants de notre canton, notamment ceux qui sont en difficulté.

Avec la crise sanitaire que nous traversons, chacun a pu constater l'importance des services publics. Nous ne pouvons que saluer le

dévouement sans faille des personnels soignants et de services à la personne, comme de tous ceux qui accomplissent leur mission auprès des personnes les plus fragiles.

Le Département prend toute sa part dans ces actions, grâce à ses 3000 agents mobilisés à vos côtés, et s'est organisé pour assurer l'indispensable continuité du service public. Chef de file de l'action sociale, le Département assure pleinement ses missions et actions de prévention et d'accompagnement social, auprès des personnes et des familles fragilisées. C'est la mission première du Département.

Dans les collèges, que ce soit pendant la période de confinement ou lors de la reprise des activités, des protocoles stricts sont mis en place pour accueillir les élèves et les personnels dans les meilleures conditions. Sur les routes départementales, nos équipes sont sur le terrain pour assurer votre sécurité en poursuivant la maintenance et l'entretien de notre réseau.

Nous prenons également nos responsabilités d'élus, pour donner un « coup de pouce » aux entreprises de notre territoire. Nous avons lancé un plan de relance de l'économie, pour soutenir l'investissement des communes dans le cadre de travaux pouvant démarrer rapidement. Ces projets, portés par les maires et leurs équipes municipales, devront profiter aux entrepreneurs locaux.

Plus que jamais, cette période doit favoriser les initiatives collectives. Département, Communautés d'agglomération, Communautés de communes, Communes, chacune de ces collectivités doit prendre conscience qu'il est essentiel d'agir ensemble. En effet, pour être performants, il est indispensable de se rassembler, cette crise l'a démontré. Le Département sera au rendez-vous.

Nous ne pouvons pas non plus passer sous silence le climat sécuritaire et anxiogène lié aux attentats qui frappent notre pays. Le traumatisme généré par l'assassinat du Professeur PATY est bien présent dans nos esprits. A travers ces actes lâches et ignobles, c'est bien notre mode de vie qui est attaqué ainsi que notre Nation, et notre civilisation.

Le Département n'a pas dans ses compétences la sécurité, qui reste dans le pouvoir régalien de l'état, néanmoins, nous considérons qu'il est de notre devoir d'accompagner, quand nous le pouvons, les communes dans des investissements qui aident nos forces de l'ordre dans leur mission (vidéoprotection, sécurisation des abords d'école, équipements liés à VigiPirate).

Vous pouvez aussi compter sur nous pour respecter la mémoire de Monsieur PATY de la meilleure des façons, c'est-à-dire, en continuant à dire ce que nous avons à dire, c'est bien ça la Liberté d'expression.

Nous ne savons pas ce que 2021 nous réservera, mais proximité, solidarité, réactivité et pragmatisme seront nos piliers d'action. Nous vous souhaitons, à toutes et à tous une très bonne année !

Chantal BROSSE et Pierre-Jean ROCHETTE, conseillers départementaux du canton de Boën-sur-Lignon



## **LE MOT DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**

**Madame, Monsieur,**

**Cette année 2020 restera certainement dans les annales. Personne n'aurait pu prévoir ce que nous sommes en train de vivre.**

**Les collectivités n'ont pas été épargnées, un premier tour des municipales compliqué, un trimestre de confinement, pour retrouver une certaine mise en route complexe et décalée en fonction de chaque structure.**

**Notre Communauté de Communes a pu se reconstruire plus rapidement car toutes nos communes avaient élu leurs conseils municipaux au premier tour.**

**Le 8 Juin dernier les élus communautaires m'ont reconduit à la présidence de notre communauté de communes. Par cette tribune, Je les remercie très sincèrement de la confiance qu'ils me témoignent.**

**Notre communauté de communes est l'une des deux plus petites de la Loire avec la communauté de Communes des Pays d'URFE.**

**Cela ne nous a pas empêché de réaliser des investissements qui ont modifié de façon significative notre territoire**

**Je pense en particulier aux maisons de santé de St Germain Laval et St Martin La Sauveté, au multi accueil à St Germain Laval, de l'installation de la fibre sur toutes nos communes et de la rénovation de bâtiments patrimoniaux.**

**Sur cette nouvelle mandature nous continuerons à investir.**

**Un aménagement de la salle des sports de AMIONS est en cours ainsi que la mise aux normes de la déchetterie**

**L'extension de la zone d'activité des Grandes Terres sera programmée ce printemps sur le foncier que nous avons pu acquérir en 2020.**

**La rénovation de la salle des sports de St Germain Laval est à l'étude.**

**Nous travaillons à la mise en place d'un service mutualisé entre communes et intercommunalité**

**Une réflexion est en cours pour un projet de territoire en partenariat avec la CAF, le Contrat Territorial Global (CTG). Vous serez tenus informés des prestations que nous pourrions mettre en place.**

**Je reste à votre écoute.**

**Très sincèrement.**

**Georges BERNAT**

**Maire de Vézelin-sur-Loire**

**Président de la Communauté de Commune des Vals d'Aix et Isable**



## Le Mot du Maire

Madame, Monsieur,

2 020, une année qui restera à jamais dans les mémoires, voire dans l'histoire.

La crise sanitaire, liée au Coronavirus a totalement bouleversé notre univers. Des mots quasiment jamais utilisés par les générations actuelles ont fait leur apparition ou réapparition dans notre vocabulaire quotidien: confinement, couvre-feu, distanciation sociale, ... Des parents ou amis ont été fortement touchés par les conséquences de la maladie, soit par le deuil (avec bien sûr un triste soutien à la famille de Pierre et Fernande Bourdelin qui nous ont quittés lors de la 1<sup>ère</sup> vague de l'épidémie), soit par la solitude engendrée par les périodes d'isolement, soit par l'impact de la crise financière dont certains ne se relèveront pas.

L'école et les méthodes de travail de nombre d'entre nous ont été bousculées : travail à domicile avec une implication importante des enseignants qu'il est important de remercier ici, télétravail pour beaucoup, travail continué en fonctionnement ordinaire pour d'autres mais avec des normes et contraintes très astreignantes.

Mais, même si l'état de situation dépeint est très pessimiste et, pour certains, très anxiogène, je reste persuadée qu'il faut continuer d'avancer et probablement en tirer des leçons particulièrement d'économie et de pragmatisme.

Le travail en commune se poursuit et je tiens, d'une part à remercier l'ancienne équipe municipale, celle de 2014-2020, pour le travail accompli et, d'autre part, à accueillir avec plaisir la nouvelle équipe, celle de 2020-2026.

Des projets de l'ancienne équipe sont encore en cours de réalisation. Vous en trouverez les éléments dans ce bulletin. Les nouveaux projets verront le jour au fil des prochains mois. Vous en serez informés dès que possible.

Malgré ce contexte difficile, c'est avec beaucoup de cordialité et d'empathie que je vous adresse pour cette nouvelle année 2021, tous mes vœux de santé, joies et réussites.

**Françoise Clément**

**Maire de Grézolles**



# NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL 2020-2026

7



**Maire**  
**Clément Françoise**  
Retraitée Education  
Nationale



**1<sup>er</sup> Adjoint**  
**Rathier Sébastien**  
Ingénieur



**2ème Adjoint**  
**Rozanski Sigismund**  
Retraité Industrie



**3ème Adjoint**  
**Moreau Olivier**  
Cadre Retraité Presse



**Roche Françoise**  
Retraitée  
Consultante en  
Ressources  
Humaines



**Jeannin Laëticia**  
Commerçante



**Aynes Louis**  
Artisan Commerçant  
Retraité



**Bruyère Jean-Pierre**  
Guichetier à la  
Banque Postale



**Peurière Audrey**  
Aide-Soignante



**Rathier Monique**  
Retraitée Finances  
Publiques



**Doitrand Françoise**  
Retraitée

# ETAT CIVIL 2020

## LE BEBE DE L'ANNÉE

Je m'appelle Gabin et je suis né le 4 juillet. Ma maman Sandra Roche et mon papa Marc-Olivier Jourdan travaillent tous les deux chez Aubade et ont été ravis de m'accueillir. Je comble de joie mes deux grandes sœurs Mylana et Maëlia.



## BAPTEME REPUBLICAIN



Antoine BAYARD fils de  
Rosemarie et  
Christophe le 11 juillet  
2020

## *INHUMATIONS*

9

- Monsieur GAZULLA Humberto décédé le 20 janvier à Roanne
- Madame RATEL Anne-Marie décédée le 23 janvier à Lyon
- Monsieur DUMAS Hervé décédé le 15 mars à Grézolles
- Monsieur SOUZY Louis décédé le 07 avril à Roanne
- Monsieur BOURDELIN Pierre décédé le 08 avril à Roanne
- Madame BOURDELIN Fernande née PATER décédée le 16 avril à Roanne
- Monsieur GROSCLAUDE Marc décédé le 18 avril à Saint-Priest
- Monsieur COUDOUR Jean-Pierre décédé le 26 avril dans le Rhône
- Madame GEORGES Andrée décédé le 02 juin à Viriat
- Monsieur RIVIERE Jean Louis décédé le 07 juin à Saint Nazaire
- Madame SEIGNOL née VICARD décédé le 10 juillet à Saint Germain Laval
- Madame DEBOUT Marie-Antonia née Duivon décédée le 20 octobre à Le Coteau
- Madame CURTIL Raymonde née SOUCHON décédée le 23 octobre à Roanne
- Monsieur FLANDIN Serge décédé le 08 novembre à Le Coteau
- Monsieur VEILLAS Max René décédé le 09 novembre à Roanne
- Monsieur COUDOUR Romain décédé le 18 décembre à Roanne

## Budget primitif 2020

10

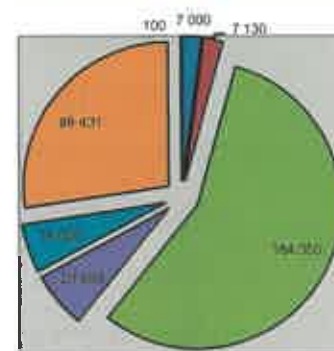
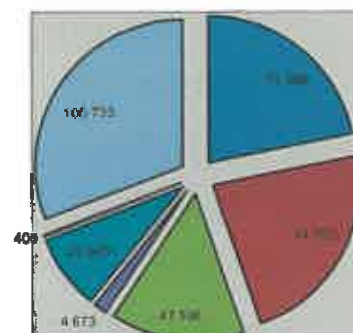
### Fonctionnement

#### DEPENSES

Charges à caractère général -1-	71 368	21,8
Charges de personnel -2-	74 750	22,9
Autres charges de gestion courante -3-	47 936	14,7
Charges financières -4-	4 673	1,4
Atténuations de produits -5-	26 845	8,2
Charges exceptionnelles -6-	400	0,1
Virement à la section d'investissement -7-	100 733	30,8
<b>TOTAL</b>	<b>326 705</b>	<b>100,0</b>

#### RECETTES

Atténuation de charges -1-	7 000	2,1
Produits de service -2-	7 130	2,2
Impôts et taxes -3-	184 350	56,4
Dotations et participations -4-	20 694	6,3
Autres produits de gestion courante -5-	18 000	5,5
Excédent antérieur reporté -6-	89 431	27,4
Produits exceptionnels -7-	100	0,0
<b>TOTAL</b>	<b>326 705</b>	<b>100,0</b>



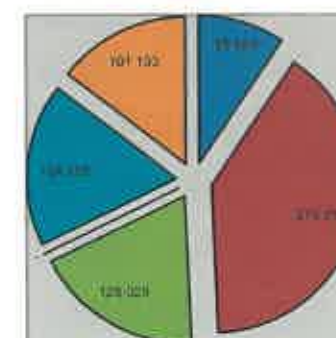
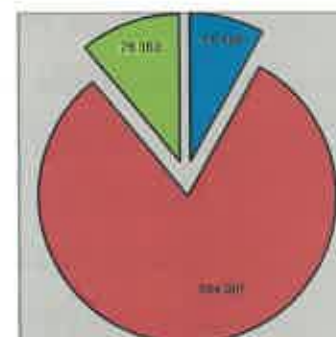
### Investissement

#### DEPENSES

Remboursement des emprunts -1-	56 696	8,1
Immobilisations en cours -2-	564 967	80,9
Solde d'exécution reporté -3-	76 363	10,9
<b>TOTAL</b>	<b>698 026</b>	<b>100,0</b>

#### RECETTES

Dotations, fonds divers et réserves -1-	65 649	9,4
Subventions d'équipement -2-	279 010	40,0
Emprunts et dettes assimilées -3-	128 029	18,3
Solde d'exécution reporté -4-	-	0,0
Affectation au compte 1068 -5-	124 205	17,8
Virement de la section de fonctionnement -6-	101 133	14,5
<b>TOTAL</b>	<b>698 026</b>	<b>100,0</b>



### Section Investissements et fonctionnement

#### Assainissement :

Investissement : équilibré en recettes et dépenses à	44 245 €
Fonctionnement : équilibré en recettes et dépenses à	21 927 €

#### CCAS :

Investissement : équilibré en recettes et dépenses à	4 000 €
Fonctionnement : équilibré en recettes et dépenses à	19 992 €

**Restaurant scolaire (repas préparés par la Cuisine Centrale Intercommunale de Sarrigné)**

Enfant	3,80 €
Adulte (élève, parent, personnel communal)	10,00 €

**Garderie**

Gratuite : les matins de 8h00 à 8h35 et les soirs de 16h15 à 17h00

Payante : les matins de 7h30 à 8h00 et les soirs de 17h00 à 18h00

Tarifs : utilisateurs permanents : 60 € / trimestre  
 utilisateurs occasionnels, à la journée : 1,40 € pour 10 journées - abonnement : 20 € payables d'avance

**Concessions cimetière**

Emplacements		Columbarium	
30 ans =>	120 € / m2	15 ans	250,00 €
1 m	240,00 €	30 ans	500,00 €
2 m	480,00 €		
50 ans =>	200 € / m2	Zone de dispersion gratuit	
1 m	400,00 €		
2 m	800,00 €		

**Tarifs location salle Jean-Louis Pras**

Les associations de la commune bénéficient de la gratuité

Caution : 150€	Réunions	Soirées
1 <sup>er</sup> mai au 31 octobre	30 €	60 €
1 <sup>er</sup> novembre au 30 avril	40 €	80 €

**EAU - Syndicat Mixte des Eaux de la Bombarde**

	2019	2020	2020/ 2019
Abonnement	85,35 €	86,20 €	1,00%
Prix / m3	1,59 €	1,61 €	1,26%
redevance AELB / m3	0,23 €	0,23 €	
TVA	5,50%	5,50%	

AELB : Agence de l'Eau Loire Bretagne

**ASSAINISSEMENT - Commune**

	2019	2020	2020/ 2019
Abonnement	35,00 €	35,00 €	
Prix / m3	0,65 €	0,65 €	
modernisation / m3	0,15 €	0,15 €	

**Prix TTC pour 1 m3 d'eau en fonction de votre consommation annuelle**

m3	Assainissement	
	collectif	non collectif
50	5,26	3,76
60	4,84	3,46
70	4,54	3,24
80	4,32	3,08
90	4,14	2,95
100	4,00	2,85
110	3,89	2,77
120	3,79	2,70
130	3,71	2,64
140	3,64	2,59
150	3,58	2,55

Assainissement collectif	Assainissement non collectif contrôles SAUR
Raccordement au réseau 1 600 €	Conception : 117,70 € TTC Réalisation : 135,30 € TTC Vente : 148,50 € TTC

Le m3 d'eau en assainissement collectif (lorsqu'il est possible) apparaît plus cher mais l'utilisateur n'a pas l'investissement de la fosse septique ou la mise aux normes de l'existante qui est obligatoire.



### Epaves et ferrailles

Les véhicules endommagés ou hors d'usage ne doivent pas être abandonnés sur la voie publique ou les parkings du village. Sachez également que si vous souhaitez vous débarrasser d'un véhicule hors d'usage, de ferrailles et autres gros encombrants la mairie se tient à votre disposition pour vous aider à trouver un professionnel qui vous permettra de les évacuer en respectant toutes les règles de destruction et de dépollution.

Nous encourageons chacun à adopter une attitude citoyenne afin que le paysage de notre commune ne soit pas enlaidi par ce type de « déchet ». Par cette simple action, vous participerez également à la préservation de notre environnement.

### Lingettes dans égouts

Merci de ne pas jeter vos lingettes dans les toilettes. La station d'épuration de nos eaux usées ne les digère pas et demande donc un travail pas très agréable à Christophe notre agent municipal pour les extraire !

### Afin que les chiens restent "les meilleurs amis de l'homme"



Se promener dans les rues de notre village, profiter des espaces verts, doivent rester un plaisir ; rien de plus désagréable que de marcher les yeux rivés au sol pour éviter les déjections canines !

Nous sommes nombreux à aimer la compagnie d'un chien mais nous faisons appel à votre civisme pour respecter les trottoirs et places du village, afin que le village reste agréable à vivre pour tous.

La municipalité a pour cela installé vers la mairie un distributeur Toutounet, vous y trouverez sacs plastique et poubelle pour les excréments des chiens.

Par ailleurs, ne laissez pas divaguer votre chien, il doit être tenu en laisse !

### Déchets verts/végétaux

A déposer à la déchèterie de St Germain Laval ou à valoriser par compostage individuel. En raison de la pollution que cela génère, les brûler est interdit pour les particuliers.

### Hales / clôtures

Nous vous rappelons que vos hales ne doivent pas dépasser deux mètres de hauteur ni empiéter sur la chaussée.



### En cas d'enneigement

Merci de stationner de façon à ne pas gêner le passage du chasse-neige (aucun stationnement sauvage n'est autorisé).

La municipalité enlève la neige des trottoirs devant tous les bâtiments publics (mairie, école, salle Jean Louis Pras, toilettes, église) et compte sur la participation de chaque habitant pour l'entretien de leur trottoir.



### Élagage à proximité des lignes électriques

A la charge du propriétaire ou occupant si :

- la plantation de l'arbre est postérieure à la ligne
- le réseau est en domaine public, l'arbre en domaine privé et les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation.

Dans les autres cas, l'élagage est à la charge d'ENEDIS avec information préalable du propriétaire.

### Grézoilles "Zéro pesticide"



N'utilisant plus de pesticide pour préserver la nature (dégradation de l'eau dans les nappes phréatiques), vous avez dû apercevoir Christophe, notre agent municipal, avec un désherbeur thermique brûler les mauvaises herbes dans le village.

Mais avant de voir ces herbes monter trop haut, nous vous invitons à participer à l'embellissement du village, en enlevant ces herbes devant chez vous, soit par arrachage, soit par binage, mais sans utiliser de produits interdits.

### Ballade écolo

Dame nature vous remercie de prendre soin d'elle en ramassant les débris que vous pourriez rencontrer sur vos chemins de randonnées, pensez à glisser dans votre poche un petit sac poubelle.



## Quelques règles d'urbanisme

**DP = Déclaration Préalable**

**PC = Permis de Construire**

### Toit

Tuiles (réfection de toiture) : DP

### Auvent, préau :

<5m<sup>2</sup> : aucune formalité

<20m<sup>2</sup> : DP

>20m<sup>2</sup> : PC

### Aménagement des combles :

<5m<sup>2</sup> : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti

<20m<sup>2</sup> : DP

### Panneaux solaires/Velux : DP

### Cabane bois ou béton :

<5m<sup>2</sup> : aucune formalité

<20m<sup>2</sup> : DP

>20m<sup>2</sup> : PC

### Création fenêtre : DP

### Portail, clôture : DP

### Terrasse non couverte de plan plé (béton ou bois)

-sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité

-surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou <5m<sup>2</sup> : aucune formalité

-surélevée et/ou avec fondations profondes <20m<sup>2</sup> : DP

-surélevée et/ou avec fondations profondes >20m<sup>2</sup> : PC

### Véranda, terrasses couvertes :

>5m<sup>2</sup> : aucune formalité

<20m<sup>2</sup> : DP

>20m<sup>2</sup> : PC

### Abri/garage :

<20m<sup>2</sup> : DP

>20m<sup>2</sup> : PC

### Piscine :

<10m<sup>2</sup> : non couverte, restant moins de 3 mois : aucune formalité

<100m<sup>2</sup> ouverte : DP

<100m<sup>2</sup> avec couverture <1,80m de haut : DP

>100m<sup>2</sup> et/ou couverture >1,80m de haut et/ou local technique >20m<sup>2</sup> : PC

Les imprimés sont disponibles sur [Service-Public.fr](http://Service-Public.fr)

Les informations ci-dessus sont celles applicables au jour de la rédaction du présent bulletin mais elles peuvent évoluer donc :

Il est **IMPÉRATIF** de se rapprocher de la mairie **AVANT LE COMMENCEMENT** de tous les travaux que vous souhaitez entreprendre ; en effet, certains nécessitent le dépôt d'une déclaration préalable et d'autres celui d'un permis de construire.

Cette précaution est indispensable afin d'éviter toutes les difficultés qui pourraient surgir en cas de contestation (voisinage, mairie, ...)

Nous rappelons que notre commune est soumise à un PLU (Plan Local d'Urbanisme) qu'il est indispensable de consulter en mairie **avant toute construction**.





**Sur notre commune quelques points ont encore besoin d'une couverture incendie.**

Avec l'accord du SDIS (Service Départemental Incendie Secours), et du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Bombarde, nous avons pu implanter un poteau incendie au croisement de la RD26 (route du Tacot) et de l'Allée du Château (encore souvent nommée route de la croix Bleue). Le financement sera aidé par le Département.

### **Voirie 2020 :**

La voirie a été entretenue par l'employé communal : enrobé à froid, entretien régulier, ...

L'entreprise Siterre intervient régulièrement si besoin.

Le débroussaillage a été réalisé par l'entreprise MARCON, en juin pour les « banquettes », en octobre pour la taille générale.



### **Changement du mode de chauffage du bar communal :**

La chaudière, ancienne, occupait beaucoup de place dans la cuisine et était grande consommatrice de fioul. Elle a été remplacée par une Pompe à chaleur Air/Air implantée à l'extérieur dans l'ancien local poubelle. Une aide au financement a été demandée au SIEL, à la Région et à l'Etat.

Une porte adaptée sera implantée.

## Aménagement des abords de la chapelle

16

Avant, les abords de la chapelle, c'était :

- un espace brut peu valorisé autour d'un monument historique : la chapelle Sainte-Barbe, du XVI<sup>ème</sup> siècle
- une zone peu définie : herbe, stationnement non organisé, enrobé fatigué
- un espace en état d'abandon : une plateforme en béton usagé qui a pourtant une valeur sentimentale pour les Grézollois puisqu'elle a constitué d'une part le 1<sup>er</sup> terrain de basket dans les années 1949 puis le 1<sup>er</sup> terrain de tennis. Cet espace, ensuite inutilisé, hors d'usage, nuisait au charme reconnu du site.



Le projet initial proposait 3 axes :

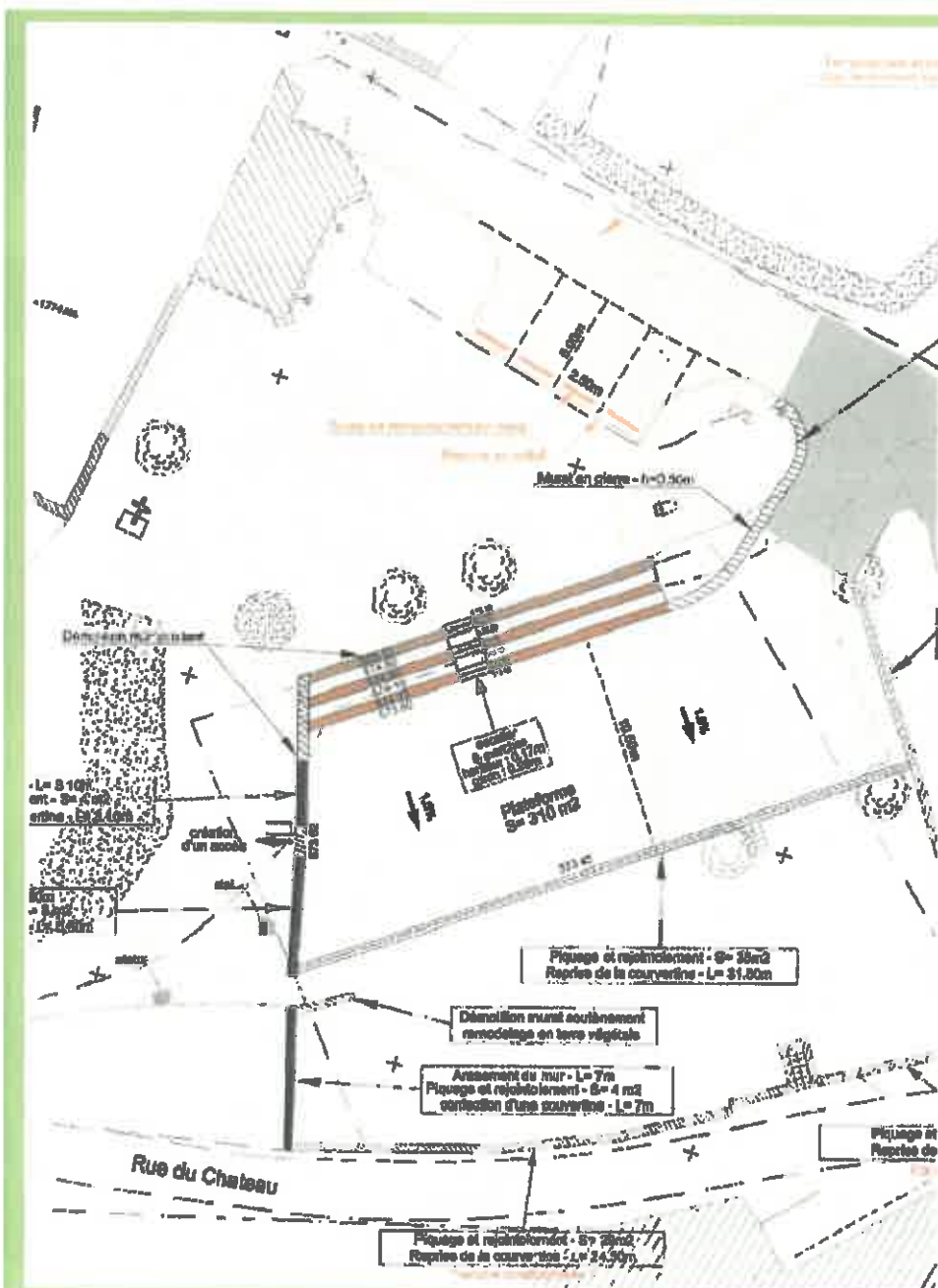
- le réaménagement des abords de la chapelle
- l'extension du cimetière
- la création d'un espace loisirs.

L'intervention de l'architecte des Bâtiments de France et l'impossibilité d'achat de terrain nous ont mené à une modification de ce projet initial.

**Peu à peu le projet final a pris forme : les abords de la chapelle ont bien été réaménagés, avec tout de même l'organisation d'un espace de loisirs « différent » :**

- Hésitations sur un parvis pavé ou non : finalement l'esplanade sera enherbée, comme elle l'était probablement à l'origine avec création d'espaces « points de vue » (fixation de bancs orientés différemment) et d'un espace de stationnement « de proximité » (4 places) avec un aspect sablon clair. Des butées métal sont prévues afin de protéger la pelouse.
- L'éclairage sera déplacé avec implantation d'un double candélabre qui éclairera à la fois l'esplanade chapelle et la plateforme ludique adjacente. Une prise électrique fonctionnant à la demande permettra l'utilisation nocturne de la plateforme (pétanque, mais aussi petits spectacles, concerts, ...).

- La plateforme sera entièrement retraitée : sol décaissé, béton enlevé. Un nouveau terrassement puis coulage de gore clair laissera l'accès à des usages différents : pétanque, spectacle, mais également parking temporaire dans les temps nécessaires d'accès au cimetière.
- Cette plateforme sera reliée à l'esplanade chapelle par 3 rangées de gradins bois et pierre.
- Elle sera sécurisée par une barrière métal réalisé par l'entreprise locale (entreprise Doitrand) dans un RAL adopté en lien avec Monsieur Perrin, ABF adjoint.
- L'ensemble des murs du site sera repris (Beaucoup n'avaient pas de fondations et devront être reconstruits entièrement). Leurs configurations seront modifiées. Beaucoup seront abaissés de façon à permettre une vue beaucoup plus fluide sur la chapelle.
- L'accès le plus pentu sera repris en enrobé « à tendance rouge » ;



#### Coûts (HT) :

-Plan topo :	1 049,78€
-parution L'Essor :	272,35€
BET F2I :	9 825,00€
Eiffage :	92 145,28€
SIEL :	1 750,41€

#### Subventions, dons :

Un grand merci pour les aides substantielles octroyées par :

-Région Aura :	30 000,00€
-CD42 :	19 220,00€
-DSIL (Etat) :	19 010,00€

Le don de l'ASG sera en partie utilisé sur ce projet et en partie sur le projet d'espace enfants, toujours d'actualité mais également toujours en attente de lieu d'implantation.



Madame, Monsieur,

C'est avec plaisir que nous vous informons de l'ouverture de notre nouveau site internet : <https://grezolles.fr/>

Après plusieurs semaines de développement avec l'aide de Campagnol.fr, solution web proposée par l'Association des Maires Ruraux de France, nous sommes heureux de vous présenter cette nouvelle version dotée d'une interface graphique adaptée aux nouvelles technologies du Web et qui correspondra encore mieux à vos besoins en matière d'information.

Elle présente une meilleure navigation plus fluide et permet d'accéder rapidement aux éléments de la page d'accueil et aux différentes rubriques du menu avec des accès rapides sur nos pages Facebook et Panneau Pocket.

Nous espérons que ce nouvel outil facilitera la vie et les démarches administratives des habitants et des nouveaux arrivants de la commune. Nous ne doutons pas de son utilité et de l'intérêt que vous y porterez, tant la communication nous semble bien plus encore indispensable aujourd'hui.

Nous continuerons bien entendu à améliorer cet outil au fil du temps, en tenant compte de vos suggestions ; n'hésitez pas à contacter la mairie afin de faire part de vos remarques.

Nous vous invitons donc à découvrir toutes les rubriques et à consulter régulièrement nos actualités...

Bonne navigation sur notre site et merci de votre visite ;o)





Notre cimetière vient de voir sa gestion administrative des concessions informatisée. Une base de données a été constituée recensant les contrats de concessions, ainsi que les épitaphes présentes sur les tombes. Les documents papiers existants ont servi de base pour ce recensement.

Cette informatisation va faciliter la localisation des tombes et leur gestion, permettant ainsi de répondre plus rapidement aux familles ainsi qu'aux pompes funèbres et facilitera également les recherches généalogiques.

N'hésitez pas à contacter la mairie afin de vérifier que tous les éléments concernant la sépulture de vos proches ont bien été enregistrés.

Cette informatisation a permis de faire ressortir les données suivantes :

- 226 concessions dont une quinzaine de libre
- 741 épitaphes
- L'inhumation la plus ancienne remonte à 1859
- 7 centenaires ont été inhumés
- De nombreuses épitaphes nous rappellent le lourd tribut payé par la jeunesse de notre village lors de la première guerre mondiale.

Tous n'ayant pu être inhumés à Grézolles, vous trouverez ci-dessous les 30 épitaphes figurant sur le monument aux morts à côté de l'église.

J.B. BRAY - C. BRETTON - J. BRETTON - A. BRUNELIN - J.A. CARRA - M. CHARRIER - A. DALLIERE - H.M. DALLIERE - J.C DULAC - J.M. GAUDARD - J.C. GERIN - B. GERMANAND - F. GODARD - J.M. GONIN - P.A. GOUDOUR - R. GOUTORBE - J.B. GAY - J. JOBERT - E.E.M. LASSAIGNE - J. MARIN - J.M. PALABOST - J.C. PHILIPPON - J. RASTRELLI - B. SOUCHON - J.M. VEILLAS

### **DISPARUS**

J. GODARD - J. GOUDOUR - S.M. LASSAIGNE - F. RATHIER - G. SITERRE

- Plusieurs curés de Grézolles reposent dans notre cimetière



Croix dominant le cimetière au fond de l'allée centrale, transférée au 19<sup>ème</sup> siècle de l'ancien cimetière à côté de l'église.

Elle était dans la 1<sup>ère</sup> partie de l'actuel cimetière avant son extension ou elle a de nouveau été déplacée vers son emplacement d'aujourd'hui.

Plaque à gauche sur le pied de la croix.

- ✓ « Ici reposent Mr ROUSSEL et Mr MARCOU curés de Grézolles - Antoine QUERAT curé de Grézolles décédé le 1er avril 1819 - 52 ans  
Claude RIMOUX ancien curé de VAUX aumônier de Mr MARTIN retiré à Grézolles où il est décédé le 3 août 1865 - 56 ans »

Plaque de face sur le pied de la croix.

- ✓ « A l'ombre de cette croix repose Mr J. Claude ROUX curé de Grézolles pendant 35 ans décédé le 18 avril 1885 à l'âge de 80 ans - Sa bonté sa charité son zèle pour les pauvres et pour l'église le recommande aux prières de tous »



Concession A2 à gauche en rentrant dans le cimetière.

- ✓ « Ici repose avec sa mère l'Abbé Matthieu BILLET curé de Grézolles pendant 28 ans décédé le 13 septembre 1927 à l'âge de 82 ans »



Concession A3 à gauche en rentrant dans le cimetière.

Le curé BEAL a été le dernier curé enterré au cimetière de Grézolles, certains de nos anciens se souviennent de lui

- ✓ « Antonin BEAL - Curé de Grézolles pendant 23 ans - 1875 - 1953 »

2021 : La croix du cimetière ainsi que la croix de la Mignerie vont être rénovées, les épitaphes en lettres dorées sur le monument aux morts vont être repeintes.

## Travaux, projets en 2021



### Réhabilitation de la Place du village :

Si le projet a été élaboré avec l'équipe municipale 2014-2020, c'est l'équipe 2020-2026 qui va en assurer la réalisation.

Sur une 1<sup>ère</sup> étape, le SI La Bombarde a mandaté la SAUR pour changer des portions de canalisations d'eau usagées. Des compteurs d'eau privés ont également été sortis des habitations pour plus de facilités d'accès.

Après consultation, c'est l'entreprise EUROVIA qui a été retenue pour les travaux de surface : rabotage puis pose d'enrobé sur 2 parties des rues du Val d'Aix et de la Cure ainsi que sur la place centrale, le tout fin décembre 2020.

Le mois de janvier 2021 verra la pose de pavés : une bande à chacun des 4 accès de la place pour les matérialiser et une « rose des vents » en son centre avec évidemment une branche plus longue indiquant le nord. Le bâtiment « WC publics/local de l'employé communal » sera cerné par une résine.

Une dalle sera positionnée sous les racks de bouteilles de gaz, racks qui verront leur esthétique améliorée par des plaques métal ajourées réalisées par l'entreprise Doitrand.

L'abribus actuel sera détruit. Un nouvel abribus sera implanté un peu plus bas fin janvier 2021 afin de dégager la croix et la façade de la maison auquel il était adossé jusque là. Les abords seront remodelés pour proposer une accessibilité aux bus si nécessaire.

Ce chantier est réalisé sur des fonds communaux bien sûr, mais également grâce au Conseil Départemental de la Loire, les Amendes de Police, l'Etat et la région Auvergne-Rhône-Alpes.





En 2020, la vieille chaudière fioul du bar communal a été remplacée par une pompe à chaleur. En 2021, une porte adaptée sera positionnée par l'entreprise Terrier pour en sécuriser l'emplacement et en améliorer l'esthétique.

Toujours en projet, mais également toujours en attente d'aides financières supplémentaires, la réhabilitation des enduits et des peintures intérieures de l'église.

A noter pour information, et surtout pour exprimer une colère municipale semble-t-il bien fondée : il y a plusieurs années maintenant, certaines personnes se sont autorisées à tirer à la carabine sur les vitraux de l'église refaits à neuf, le tout en traversant le Départementale. L'équipe municipale a récupéré des indices (plombs, boîtes de plomb, départ des tirs,...). Des témoins ont été entendus Les coupables ont été désignés...

L'affaire vient d'être classée sans suite pour manque de preuves...

Sans commentaire...

**Voirie :** Outre l'entretien ordinaire, une enveloppe de demande d'aide a été déposée auprès du Conseil Départemental : des travaux seront programmés sur l'année dans un secteur à définir en fonction des liquidités de la commune.

### Ecole :

Conformément à la législation, des mesures de la qualité de l'air ont été réalisées, via le SIEL, courant novembre. Il sera procédé aux mesures de taux de Radon début 2021. En fonction des résultats, une VMC sera dimensionnée.

### Achat de matériel numérique pour l'école :

Le RPI a été retenu dans le cadre d'un appel à projet « Ecoles numériques » : des tablettes, ordinateurs, et 1 tableau interactif pourront être achetés par les communes avec une aide de 50% de l'Education Nationale.



D'autres projets restent à travailler :

- implantation d'une table d'orientation sur le site de la chapelle
- réhabilitation des croix du cimetière et de la Migrierie
- reprise des lettres du Monument aux Morts
- création d'un espace de jeux pour les enfants
- changement de certains volets pour le F4 de l'ancienne mairie
- isolation d'une partie du plafond du F4 de l'ancienne cure
- sollicitations pour la mise en vente de terrains constructibles
- et bien sûr quelques projets divers encore « peu avouables » ...



## Les nouveaux habitants

**Christel et Yannick COLLET** résident depuis plus d'un an Montée de la Chaux, avec leurs 3 filles. Laurena une future cuisinière, Mallaury qui est au lycée de Montbrison et Nella qui est en CP sur l'école de Grézolles. Depuis peu le couple a ouvert un garage sur Saint Germain Laval zone de Pralong. La petite famille apprécie beaucoup le village.



**Anne et Julien DUBOST** habitent Chemin des Rivières depuis un an. Anne est originaire du cantal et est aide-soignante à l'hôpital de Böen et Julien est originaire de Saint Martin la Sauveté et travail dans l'entreprise Doitrand et a une petite ferme.

**Pierrette BRUGERON** originaire du Cantal habite Montée de la Chaux depuis juin. C'est installé sur la commune pour se rapprocher de son fils et pour pouvoir profiter de sa petite fille Tahitia.

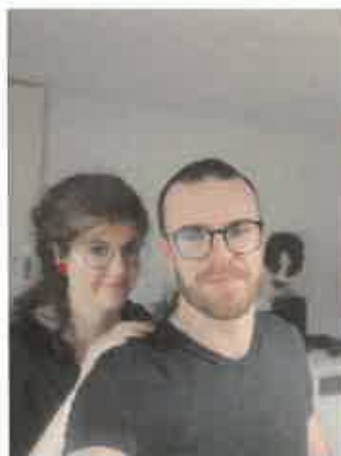


**Anaïs PION et Pierrick BONNEFOY** habitent à l'ancienne cure depuis février. Anaïs est originaire de Saint Germain Laval et est éducatrice spécialisée. Pierrick est originaire de Périgneux et est vendeur automobile

Marie DEFFONTAINES et Sylvain CELLE résident Impasse de l'ancienne poste, depuis mai. Marie est originaire de Picardie et est étudiante pour devenir professeur d'espagnol, Sylvain lui est originaire de la plaine du Forez et est étudiant en économie.



Clémence et Jean-Baptiste RENARD habitent leur maison secondaire Montée de la Chaux les week-ends ainsi que pendant les vacances, depuis mai. Le jeune couple a deux enfants, Solène 3 ans et Gauthier 1 an. Les petits ont déjà plein de copains et copines. Clémence travaille dans l'hôtellerie et Jean-Baptiste est ingénieur dans l'énergie. La famille apprécie beaucoup la campagne et trouve que le village est agréable et dynamique.



Clément PALLANCHE et Léa POUCHARD résident Rue du Val d'Aix depuis Juillet. Léa est orthophoniste sur Balbigny et Clément est un futur paysan sur Saint-Martin-la-Sauvété.

Christophe CLAUDE originaire du Loir-et-Cher habite Rue du Val d'Aix depuis novembre. Monsieur travaille dans l'entreprise Doitrand. Il trouve que le village est très charmant.

Eric CHERPIN habite Impasse des Lilas depuis novembre, avec ses deux fils Pierrick, 16 ans, qui est à la MFR de Saint-Romain-de-Popey et Arthur, 13 ans, qui est au collège de Saint-Germain-Laval. Monsieur est originaire de Saint-Germain-Laval et est responsable de maintenance à la fonderie de Feurs. Il connaît bien la région.

Carole CHARRIOT et Jérémy BEDENIK résident Rue du père Lachaise, depuis début décembre avec leurs deux enfants. Enzo, 5 ans, qui est scolarisé sur l'école de Souternon et Brayon, 3 ans. Carole est mère au foyer et Jérémy intérimaire. Originaires de Roanne ils sont venus s'installer sur Grézolles pour la tranquillité du village.

**Nous leur souhaitons à tous la bienvenue et  
une bonne adaptation à notre village !!!!**



## Que s'est-il passé à l'école pendant cette année 2020 ?

Beaucoup d'activités de manipulation viennent renforcer les apprentissages en classe. Ici, tri de photos d'animaux pour apprendre à classer les espèces selon des critères scientifiques à découvrir. Le travail par groupes permet aussi de confronter son avis et d'apprendre à débattre et à coopérer :



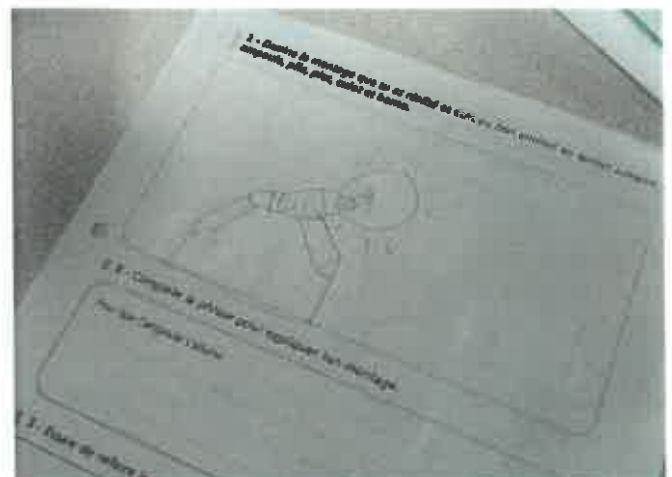
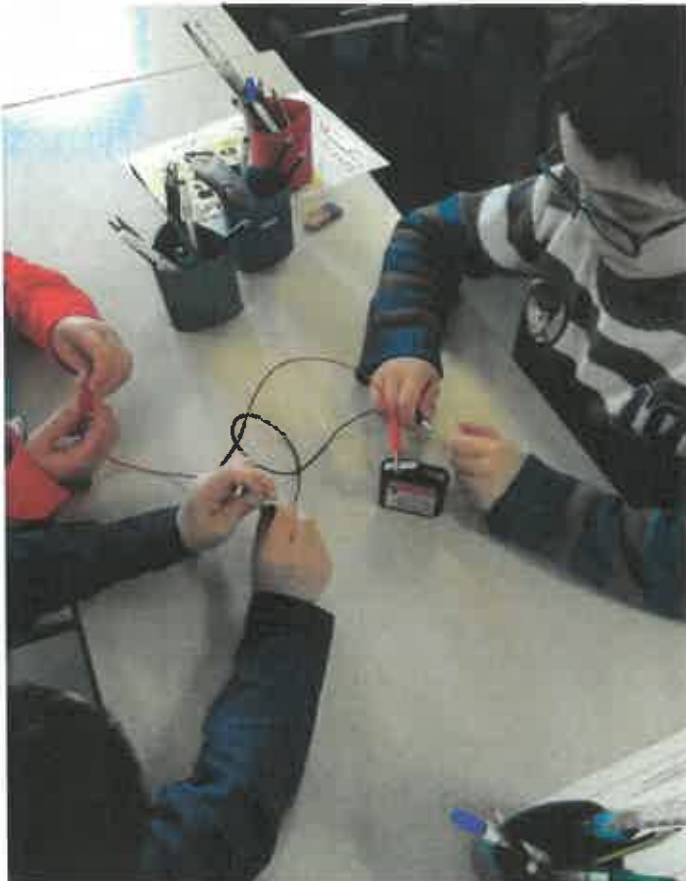
Les élèves de Grézolles ont aussi la chance d'avoir une BCD (Bibliothèque Centre Documentaire) bien fournie à l'école, ce qui donne lieu à des recherches, ici sur les menus des animaux :



Un grand projet sur les 5 continents a occupé toute l'année scolaire 2019/2020. Les CP, CE1 et CE2 de la classe de Grézolles ont travaillé sur l'Asie, l'Europe, l'Amérique, l'Océanie et l'Afrique ce qui a engendré divers travaux en Arts Visuels, en Géographie, etc... :



Des activités sur l'électricité ont aussi été menées en classe, avec la fabrication de circuits électriques simples :



Avec, en même temps, une sensibilisation aux dangers domestiques et électriques.



La pandémie étant malheureusement arrivée, une seule des 3 rencontres USEP prévues cette année scolaire a pu avoir lieu pour la classe ; une rencontre « lutte » avec d'autres classes du canton, organisée à la SOVA :



Et oui, car le Covid 19 a fait son arrivée et il a fallu se confiner. L'école a été fermée pendant cette période et les élèves ont travaillé chez eux grâce à des activités envoyées par voie numérique par la maitresse. La scolarité a pu continuer en gardant le lien entre la maison et l'école.





Pendant le confinement, la maitresse nous envoyait du travail à faire mais aussi des défis à relever : comme le défi « recettes », le défi « range ta chambre », le défi « robot en objets recyclés », etc... Et on envoyait des photos que la maitresse mettait ensuite sur des padlets (murs virtuels) où on pouvait se voir.

Puis, au mois de mai, on a pu rouvrir l'école ; Bien sûr, avec un protocole sanitaire rigoureux et le respect des gestes barrières. Mais ça faisait du bien de retrouver l'école et les copains :



*Mois de juin 2020: jeu de la course des garçons de café, pour bien finir l'année.*



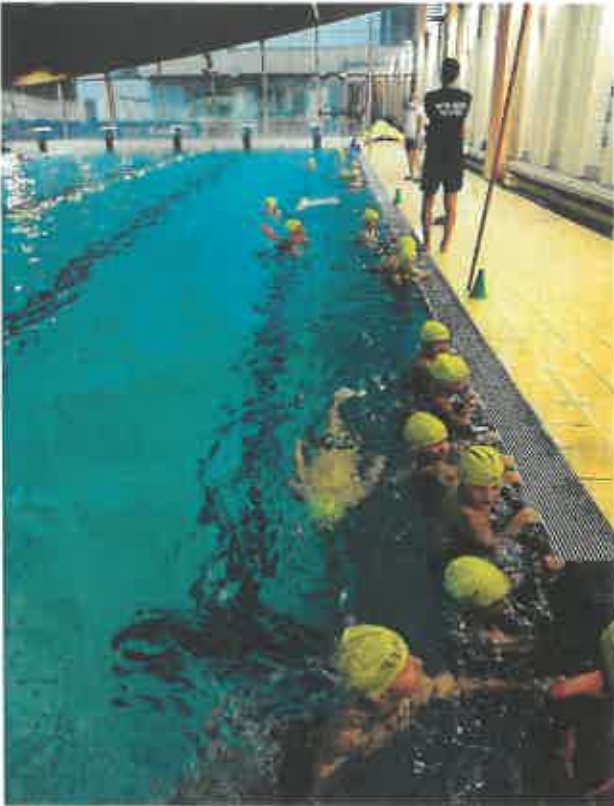
Septembre 2020 : une nouvelle rentrée à Grézolles. Le protocole sanitaire et les gestes barrières sont toujours d'actualité pour combattre le Coronavirus.



Une rentrée de septembre particulière puisque les bureaux de la classe sont tous installés à un mètre les uns des autres, que la maitresse est masquée et qu'il faut bien apprendre à bien se laver les mains. Après les vacances de la Toussaint, même les élèves doivent porter le masque pour éviter la transmission du virus et se protéger :



**Mais Coco le Virus ne nous a pas empêchés d'aller aux séances de natation, en septembre et en octobre, à la piscine de Feurs :**



*Tous dans le grand bain pour apprendre à nager !*

**Pour finir, en ce mois de novembre, en Education Morale et Civique, nous avons appris ce qu'était la liberté d'expression, lors de l'hommage national à Samuel Paty, un professeur qui a été tué par un terroriste. Et nous avons fabriqué des drapeaux pour la paix :**





La Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable (CCVAI) a été créée le 22/12/1983, d'abord pour une période limitée, puis prolongée pour une durée illimitée à compter du 01/01/1999.

Elle regroupe 12 communes pour un nombre total d'habitants de 6156 : Bully, Grézolles, Luré, Nollieux, Pommiers, St-Georges-de-Baroille,

St-Germain-Laval, St-Julien-d'Oddes, St-Martin-La-Sauveté, St Polgues, Souternon, Vézelin-sur-Loire (issue de la fusion des communes d'Amions, Dancé et St-Paul-de Vézelin).

Son siège social est situé dans le centre de ST GERMAIN LAVAL (28 rue Robert Lugnier). Il regroupe la Maison des Services au Public et donc de nombreux services publics : Trésorerie, Santé au travail, Assistant social, Syndicat Mixte des Eaux de la Bombarde, Relais Assistants Maternels.

### Les compétences

Les compétences de la CCVAI sont définies dans ses statuts.

#### Compétences obligatoires :

- Aménagement de l'espace communautaire
- Développement économique (gestion d'une zone d'activité intercommunale)
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

#### Compétences optionnelles :

- Protection et mise, en valeur de l'environnement (rivières)
- Politique du logement et du cadre de vie
- Création et gestion de maisons de services au public (en cours de labellisation Maison France Service)
- Action sociale d'intérêt communautaire : gestion d'un multi-accueil, d'un Relais Assistants Maternels, d'Accueil de loisirs (pour la compétence extrascolaire) et d'une cuisine centrale
- Eau



Maison BOISSIEU  
à St Germain Laval

#### Compétences facultatives :

- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire (salles de sport, Médiathèque, Maison culturelle BOISSIEU, base d'aviron)
- Politique culturelle et de communication (Développement de la lecture publique, Gestion d'une école de musique et danse)
- Entretien du patrimoine bâti (Maison de santé pluridisciplinaire à St Germain Laval et son annexe à St Martin La Sauveté)



**Monsieur Georges BERNAT, également maire de VEZELIN SUR LOIRE, réélu le 08.06 2020 pour une durée de 6 ans**

Le Président de la CCVAI anime et coordonne les travaux du Bureau, du Conseil communautaire et, le cas échéant, de commissions ou de groupes de travail.

Il reçoit délégation du Conseil dans les conditions prévues au Code Général des Collectivités Territoriales.

Il rend compte de l'exercice de cette délégation à chaque réunion du Conseil

### Le conseil communautaire :

Le Conseil de communauté règle par délibérations les affaires de l'EPCI. Il est présidé par le Président de la CCVAI, Monsieur Georges BERNAT.

Il est composé de 30 conseillers (en vertu d'un accord local) désignés dans chacune des 12 communes de la CCVAI.

Il est réuni à l'initiative du Président au moins une fois par trimestre. Il peut aussi être réuni à la demande de la majorité absolue des conseillers communautaires sur un ordre du jour déterminé.

### Le bureau communautaire :

Conformément aux statuts de la CCVAI (article VI), "il est créé un Bureau", dont la composition est fixée par le Conseil communautaire.

Par délibération de l'assemblée délibérante DE2020-0806-02, le Conseil communautaire a décidé que l'ensemble des maires seront membres du Bureau.

Les Maires des 12 communes membres de la CCVAI composent le Bureau communautaire.

Le Bureau se réunit régulièrement (environ 1 fois par mois).

Par ailleurs, le bureau mène toute réflexion stratégique en vue de la définition et de la conduite de la politique de l'EPCI.

### **Lors du Conseil communautaire du 08.06.2020, 5 Vice-Présidents ont été élus :**

- ✓ Madame Françoise CLEMENT, Maire de Grézolles et 1ère Vice-présidente en charge de l'enfance jeunesse et des relations avec la société civile.
- ✓ Monsieur Jean-Claude RAYMOND, Maire de St Germain Laval et 2ème Vice-président en charge de l'économie et des finances.
- ✓ Monsieur Marius DAVAL, Maire de St Martin La Sauveté et 3ème Vice-président en charge de l'environnement, du Bassin versant et de la GEMAPI.
- ✓ Monsieur Dominique FRAISE, Maire de St Polgues et 4ème Vice-président en charge de la culture, du tourisme, et de l'école de musique et danse.
- ✓ Monsieur Dominique MAYERE, Maire de Bully et 5ème Vice-président en charge du patrimoine immobilier

Voici la liste des conseillers communautaires pour le mandat 2020-2026.

Commune	NOM Prénom	Fonction
<b>BULLY</b>	<b>MAYERE Dominique</b>	<b>5ème Vice Président Patrimoine Immobilier</b>
	SIMON Frédéric	Conseiller communautaire Titulaire
<b>GREZOLLES</b>	<b>CLEMENT Françoise</b>	<b>1ère Vice Présidente - Enfance jeunesse / Relation avec la société civile</b>
	RATHIER Sébastien	Conseiller communautaire Titulaire
<b>LURE</b>	DUCREUX Philippe	Conseiller communautaire Titulaire
	<b>BARGE Michel</b>	<b>Conseiller communautaire Suppléant</b>
<b>NOLLIEUX</b>	FLEURY Maxime	Conseiller communautaire Titulaire
	<b>BOULET Janine</b>	<b>Conseillère communautaire Suppléante</b>
<b>POMMIERS</b>	CHERBLAND Henri	Conseiller communautaire Titulaire
	GIRARD Céline	Conseillère communautaire Titulaire
<b>ST GEORGES DE B.</b>	BOUTTET Ludovic	Conseiller communautaire Titulaire
	BRUSQ Frédéric	Conseiller communautaire Titulaire
<b>ST GERMAIN LAVAL</b>	<b>RAYMOND Jean-Claude</b>	<b>2ème Vice Président - Finances / Economie / Aménagement du territoire</b>
	MURON Marie-Christine	Conseillère communautaire Titulaire
	PRADIER Bruno	Conseiller communautaire Titulaire
	MATHELIN Sandra	Conseillère communautaire Titulaire
	GUILLOT Lucien	Conseiller communautaire Titulaire
	GERY Françoise	Conseillère communautaire Titulaire
	FAVREAU Gilles	Conseiller communautaire Titulaire
	CHAVANNE Pascale	Conseillère communautaire Titulaire
<b>ST JULIEN D'ODDES</b>	BRAY Christian	Conseiller communautaire Titulaire
	MIGNERY Dominique	Conseillère communautaire Titulaire
<b>ST MARTIN LA STE</b>	<b>DAVAL Marius</b>	<b>3ème Vice Président - Environnement / Bassin versant / Gémap</b>
	GOFFOZ Alain	Conseiller communautaire Titulaire
	PALLANCHE Brigitte	Conseillère communautaire Titulaire
	MANGAVEL Philippe	Conseiller communautaire Titulaire
<b>ST POLGUES</b>	<b>FRAISE Dominique</b>	<b>4ème Vice Président - Culture / Tourisme / Ecole de musique et de danse</b>
	<b>MIDROIT Michel</b>	<b>Conseiller communautaire Suppléant</b>
<b>SOUTERNON</b>	PETITBOUT Paul	Conseiller communautaire Titulaire
	DEGOUTTE Vincent	Conseiller communautaire Titulaire
<b>VEZELIN SUR LOIRE</b>	<b>BERNAT Georges</b>	<b>Président de la CCVAI</b>
	PERROTON Sébastien	Conseiller communautaire Titulaire
	SAPEY Emmanuel	Conseiller communautaire Titulaire

### **Zone d'activité des Grandes Terres**

#### **Du terrain foncier économique disponible**

La Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable (CCVAI) a réalisé en 2015-2016 des travaux d'extension de la zone d'activité des Grandes Terres à St Germain Laval.

La CCVAI a fait l'acquisition en octobre 2020 d'une nouvelle parcelle de terrain de 21 590 m<sup>2</sup> (en plus de la parcelle de 2 ha déjà acquise en 2010), ce qui autorise 33 890 m<sup>2</sup> disponibles à la vente.



### **Quel avenir pour l'action sociale de la Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable ?**

La Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable et la Communauté de Communes du Pays d'Urfé ont établi ensemble un diagnostic de leurs 2 territoires. Cet « état des lieux », construit en lien avec les acteurs locaux et la CAF de la Loire va permettre d'élaborer un projet social de territoire pour les 4 prochaines années.

Une instance de pilotage a conjointement proposé aux conseils communautaires des 2 Communautés de Communes 3 axes de travail qui permettront la mise en œuvre de leur politique sociale.

**Axe 1 : Penser l'action sociale et l'accès aux droits de façon concertée**

**Axe 2 : Adapter et coordonner les services à la population**

**Axe 3 : Vivre la ruralité à travers l'habitat et la mobilité.**

Le travail doit se poursuivre pour mettre en œuvre des actions concrètes sur le terrain.

### ***Vous recherchez un mode de garde sur le territoire ?***

***Une entrée incontournable : le RAM des Vals d'Aix et Isable vous accompagne !!***

Le Relais Assistants Maternels (RAM) accompagne les parents à la recherche d'un mode d'accueil et les informe sur l'ensemble des modes d'accueil (individuels et collectifs) existant sur le territoire.

Il oriente les familles vers un mode d'accueil correspondant à leurs besoins.

Une seule adresse : Saint Germain Laval, 28 rue Robert Lugnier, dans les locaux de la Communauté de Communes (2<sup>ème</sup> étage).

Pour prendre un rendez-vous, contactez Aurélie Butin au 04 77 65 58 02 [aurelie.butin@ccvai.fr](mailto:aurelie.butin@ccvai.fr),  
[les lundis, mardis, jeudis.](#)

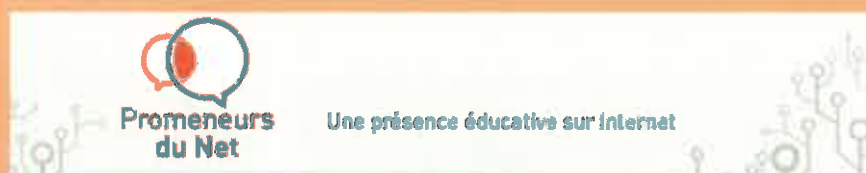


Vous retrouvez également toutes les informations sur l'ensemble des modes d'accueils, la scolarisation, les loisirs pour les moins de 6 ans dans le guide d'accueil Petite Enfance visible sur le site internet de la CCVAI : [www.ccvalsaixisable.fr](http://www.ccvalsaixisable.fr)

Grégory, Promeneur du Net se rend disponible pour répondre aux sollicitations des jeunes, laisser des commentaires sur les blogs, participer aux tchats et forums, être « ami » avec les jeunes sur les réseaux sociaux, dans le respect des valeurs de l'animation et de l'éducation en faveur de la jeunesse. Il écoute, conseille, soutient le montage et la réalisation de projets initiés par les jeunes.



Gregory AL Ados  
Promeneurdunet



## LA MEDIATHEQUE INTERCOMMUNALE DES VALS D'AIX ET ISABLE

La médiathèque intercommunale est un service public qui vise à encourager la pratique de la lecture auprès de tous les publics, à contribuer à la diffusion de la création littéraire, musicale et cinématographique. L'abonnement est de 7 € annuel pour tout habitant de la CCVAI.

Elle propose des animations socio-culturelles (contes / spectacle jeune public / expositions / accueils auteurs / atelier écriture, etc...) à ses abonnés et plus largement à toute la population.

Le fonds documentaire est consultable sur son portail <http://vals-aix-isable.c3rb.org/> ainsi que son actualité d'animations culturelles. Les abonnés accèdent à leur compte et peuvent gérer leurs emprunts, réserver, prolonger.

Contact tél : 04.77.65.78.17

### Horaires d'ouverture de la médiathèque

mardi et jeudi 16 h 30 - 18 h 30

mercredi 10 h 12 h et 15 h 17 h

samedi 10 h - 12 h

Durant les périodes de confinement pour raison sanitaire, les documents restent accessibles sous forme de Drive et rendez-vous.

Elle est accompagnée dans ses activités par la Direction départementale du livre et du multimédia (DDLMM) annexe de Neulise pour un soutien multiple : complément de documents pour son fonds, formations, proposition d'outils d'animations variés. La DDLMM offre aussi un accès gratuit à son offre de ressources numériques : <https://mediatheque-numerique.loire.fr/>

La médiathèque s'inscrit aussi dans les projets culturels initiés par la convention Terre buissonnière signée entre la DRAC, la Communauté de Communes du Pays d'Urfé et la Communauté de Communes du Pays Entre Loire et Rhône. Information publiée sur la page Facebook de la CCVAI.



### **Contrat territorial du bassin versant de l'Aix, les travaux sur l'Aix entre Saint Germain Laval et Pommiers s'intensifient.**

Les travaux de restauration de la végétation des berges de rivière prennent une nouvelle ampleur avec l'intervention d'un forestier en renfort de l'équipe rivière de la Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable. La puissance des engins utilisés permet de compléter le travail déjà réalisé par l'équipe pour évacuer les bois importants encombrant le lit de l'Aix et procéder à l'abattage des gros arbres en mauvaise santé ou représentant un risque de basculement dans la rivière.

L'objectif de ces travaux est de retrouver une végétation saine et diversifiée sur les berges de la rivière afin de permettre un développement de la biodiversité, tant au sein de la rivière qu'en dehors, tout en maintenant les berges par les systèmes racinaires.

### **Accumulation de bois morts à la confluence de l'Aix et de l'Isable : avant et après intervention :**



### **De drôles de rencontres...**

Le castor d'Europe est de retour sur l'Aix depuis plusieurs années. Essentiellement nocturne, il est donc rare de le rencontrer mais il laisse des traces facilement reconnaissables : cet animal se nourrit des écorces des arbres qu'il abat. La taille des arbres abattus, quasiment exclusivement des espèces de bois blancs plus tendres, est parfois importante.



Un peuplier attaqué par des dents redoutables d'efficacité comme en témoigne la taille des copeaux...



La Communauté de Communes des Vals d'aix et Isable regroupe 12 communes pour une population de 5 990 habitants en 2019 (- 49 habitants par rapport à 2018).

Intéressons-nous à l'évolution de la production de déchets de fin 2018 à fin 2019.

**Evolution des tonnages de déchets enfouis (ordures ménagères -OM- + encombrants non recyclables + refus de tri des emballages) :**

Année	OM	Encombrants	Refus de tri	Total
2015	1 041.85	236.43	14.78	1 293.06
2016	1 065.80	228.82	14.65	1 309.27
2017	1 049.10	321.45	16.20	1 386.75
2018	1 064.95	411.38	19.36	1 495.69
2019	1 021.70	430.34	18.57	1 470.61

Alors que le tonnage des ordures ménagères diminue, celui des encombrants augmente chaque année.

### Fonctionnement de la déchèterie

La fréquentation de la déchèterie augmente considérablement en 2019.

Elle a reçu 25 897 visites dont 25 389 particuliers et 508 professionnels (dont 86% de services municipaux).

La fréquentation augmente de 23,30% en 2019, soit + 4 894 visites sur l'année.

On constate des pics de fréquentation les mercredis, les samedis ainsi que certains mardis.

Le nombre record de visites sur une journée durant l'année 2019 s'élève à 329.

**En 10 ans, le tonnage de déchets collectés a doublé en déchèterie. La fréquentation, elle, a presque triplé.**

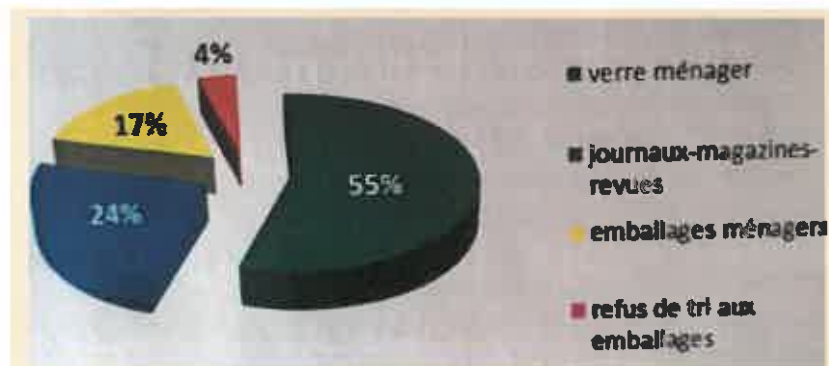
**Tonnage 2019 : 1 577,09 T, tous matériaux confondus.**

**Production par habitant : 263,28kg, soit + 28,87 kg/habitant par rapport à 2018.**

### Collecte sélective : tonnages de matériaux collectés en 2019

	Tonnage habituel	Production par habitant	Evolution par rapport à 2018
Verre	265,30	44,29kg	+ 8,65%
Papier	118,32	19,75kg	- 4,84%
Emballages ménagers	81,12	13,54kg	- 8,27%
Refus de tri	18,52	3,23kg	- 4,08%

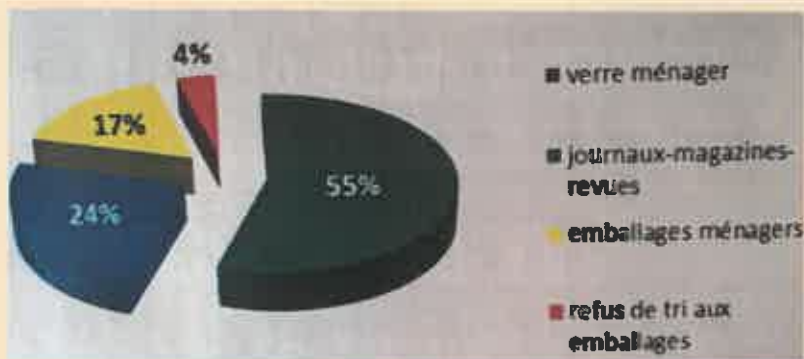
### Répartition en % des tonnages de collecte sélective



Au total : 446,17 tonnes d'emballages, de verre et de papier ont été recyclées en 2019, soit une hausse de 2,21% par rapport à 2018, ou une production annuelle de 74,46kg/habitant, soit + 2,03kg/hab.

La collecte sélective représente 14,42% du poids total des déchets produits sur le territoire. La récupération des textiles s'élève à 28,68 tonnes (-6T par rapport à 2018) soit 4,8kg/hab.

Répartition en % des tonnages de collecte sélective :



Au total : 446,17 tonnes d’emballages, de verre et de papier ont été recyclées en 2019, soit une hausse de 2,21% par rapport à 2018, ou une production annuelle de 74,46kg/habitant, soit + 2,03kg/hab.

La collecte sélective représente 14,42% du poids total des déchets produits sur le territoire. La récupération des textiles s’élève à 28,68 tonnes (-6T par rapport à 2018) soit 4,8kg/hab.

Principaux objectifs, pour la Collectivité, de la Loi de Transition Energétique pour une croissance verte (LTECV du 17 août 2015) :

Réduction de 30% des déchets ménagers résiduels (DMR) enfouis en installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND) d’ici 2020 et 50% d’ici 2025 (par rapport à 2010, année de référence)

Tonnage 2010 (année de référence)	Tonnage 2019	Objectif -30% d’ici 2020	Tonnage à réduire par rapport à 2019	Objectif -50% d’ici 2025	Tonnage à réduire par rapport à 2019
1693,81t	1470,61t	1185,67t	-284,94t	846,90t	-623,71t
293,48kg/hab	245,50kg/hab	207,53kg/hab	-37,97kg/hab	146,74kg/hab	-98,76kg/hab

Au lieu de réduire ses déchets, chaque habitant a produit 39 kg de déchets en plus entre 2010 et 2019, soit une augmentation de 13% alors que l’objectif règlementaire est de réduire de 10%.

Evolution de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP)

Cette taxe est appliquée sur chaque tonne d’ordures ménagères et d’encombrants enfouis.

Année	Montant HT
2019	24€/T
2021	37€/T
2022	45€/T
2025	65€/T

Cette augmentation de la TGAP influencera fortement le coût de traitement des déchets de la collectivité.

Et, par ricochet, si nous ne réduisons pas notre production de déchets, elle influencera aussi la « santé de nos finances ».

Alors,... agissons ...



# DÉCHÈTERIE

LE TRI SE SIMPLIFIE

**HORAIRES D'OUVERTURE :**  
 mardi/vendredi : 14h00 à 17h (18h fermé)  
 mercredi/ samedi : 9h à 12h / 13h30 à 17h (18h fermé)  
 N° déchèterie : 03.85.80.85.44

En cas d'absence orange cartonnée, la déchèterie est ouverte uniquement le matin de 8h à 12h.

<b>DÉCHETS VÉGÉTAUX</b> herbes, salades, fanes...	<b>APPAREILS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES</b>
<b>GRAVATS</b>	<b>DONS / RÉEMPLOI</b> livres, matériel de jardinage, jouets, vêtements...
<b>ENCOMBRANTS NON RECYCLABLES</b>	<b>HUILES DE FRITURE</b>
<b>BOIS TRAITÉ ET NON TRAITÉ</b>	<b>DÉCHETS MÉNAGERS SPÉCIAUX</b> pesticides, produits inflammables, acides, produits chimiques, câbles, déchets...
<b>GROS CARTONS</b>	<b>HUILE DE VIDANGE</b>
<b>PLÂTRE</b>	<b>AMPOULES ET NÉONS</b>
<b>MÉTAUX</b>	<b>PILES, ACCUMULATEURS BATTERIES DE CLÔTURE</b>
<b>MOBILIER</b> couches, matelas, canapés, chaises...	<b>BATTERIES</b>
<b>CARTOUCHES D'ENCRE</b>	<b>EXTINCTEURS</b>

Et aussi, plastiques durs et souples (PVC, sacs de terreau...) et bouchons plastiques.

**INTERDITS EN DÉCHÈTERIE**

bouteilles  
et cartouches de gaz  
pneus  
amiante  
fibro ciment

**Pensez-y !**

Comptez vos déchets de cuisine, et vos déchets de jardin !  
En vente à l'accueil de la CCVAL.

**POUR TOUTES RENSEIGNEMENTS :**  
 Communauté de communes des Vals d'Aix et Isable  
 28 rue Robert Languier 42260 ST GERMAIN LAVAL  
 tel : 04.77.63.46.73 / www.ccvaisalsisable.fr



# MÉMO TRI

LE TRI SE SIMPLIFIE

**Verre**

Bouteilles, pots, bocaux et flacons de parfum en verre

**Papiers**

Journaux, magazines, prospectus, papiers de bureau, brouillons, enveloppes, catalogues, annuaires, cahiers

Inutile de laver vos emballages, il suffit de bien les vider.  
 Ne pas les imbriquer les uns dans les autres.

**Pensez-y !**

Déposez vos textiles, linge de maison, chaussures et maroquinerie (même usée) dans un conteneur du Fléaké.

**Un doute ? Une question ?**

Consultez les sites internet :  
[www.conseilsalsisable.fr](http://www.conseilsalsisable.fr) (télécharger l'appli du tri)  
 Ou contactez le service déchets ménagers à :  
[carine.dubois@ccval.fr](mailto:carine.dubois@ccval.fr)

La collectivité s'engage pour le tri et le recyclage avec **CITEO**

**Emballages**

Emballages en plastique, cartonnages, briques alimentaires, emballages en métal

**NOUVEAU**

Tous les emballages en plastique se trient !

Pots, berquettas, boîtes, sachets, sacs, films, bidons

Tous les emballages en métal

Le gouvernement a décidé de faire évoluer la prime afin de stimuler la demande dans le secteur du bâtiment. Voici ce qui va changer en 2021.

## Qui peut bénéficier de Ma Prime Rénov ?

Ma Prime Rénov sera accessible à **tous les propriétaires occupants** d'un logement construit depuis plus de deux ans. Tous les devis signés après le 1er octobre 2020 seront éligibles à la prime nouvelle version. Les ménages déposeront leur demande d'aide à partir du 1er janvier 2021.

Les **propriétaires bailleurs** pourront également profiter de Ma Prime Rénov, pour les travaux sur les parties privatives des logements lorsqu'ils sont en copropriété ou lorsqu'il s'agit d'une maison individuelle. Enfin, Ma Prime Rénov deviendra aussi accessible aux **copropriétés**. Pour y avoir droit, les copropriétés devront être composées à 75 % au minimum de résidences principales et les travaux devront permettre un gain énergétique de 35 %.

## Quels travaux peuvent être financés ?

La prime permet de financer les travaux d'isolation (murs, planchers, combles, fenêtres), de chauffage, de ventilation ou d'audit énergétique d'une maison individuelle ou d'un appartement en habitat collectif. Ils doivent être réalisés par une entreprise **Reconnue Garante de l'Environnement (RGE)**.

Les ménages qui effectuent des travaux qui permettent de sortir leur logement du statut de **passoire thermique** (classé F ou G sur l'étiquette de **diagnostic de performance énergétique**) pourront bénéficier d'un bonus de 1 500 € maximum. Pour l'obtenir, il sera nécessaire d'effectuer un audit avant les travaux.

Les rénovations ambitieuses qui permettent d'atteindre l'étiquette énergie B ou A donneront droit à un **bonus Bâtiment basse consommation (BBC)** de 1 500 € maximum. Une bonification des Certificats d'économies d'énergie sera également octroyée.

## Comment la prime est-elle calculée ?

Le montant de la prime dépendra de la nature du chantier engagé, de la localisation du logement et du niveau de revenus. Le gouvernement a établi quatre catégories de contribuables, rangées par couleur : **bleu** pour les foyers les plus modestes, **jaune**, **violet** et **rose** pour les ménages les plus aisés. Pour être accompagné dans votre projet de rénovation, vous pouvez consulter gratuitement un conseiller FAIRE, le service public qui guide les particuliers dans leurs travaux de rénovation énergétique, par téléphone au 0 808 800 700 (du lundi au vendredi de 9h à 18h) ou rencontrer un conseiller près de chez vous. Pour vérifier les aides auxquelles vous êtes éligible et estimer leur montant, vous pouvez utiliser le simulateur en ligne **Simul'Aides** disponible sur le site [www.faire.fr](http://www.faire.fr).

## Ma Prime Rénov

Pour exemple voici le détail des montants par type de chantier et par catégorie de revenus pour Ma Prime Rénov bleu (les contribuables les plus modestes).

Travaux	Ma Prime Rénov'	CEE (estimation)	Cumul
Bonus sortie de passoire	1 500 €	/	1 500 €
Bonus Bâtiment basse consommation (BBC)	1 500 €	/	1 500 €
Audit énergétique	500 €	/	500 €
Chaudière à granulés	10 000 €	4 364 €	14 364 €
Pompe à chaleur géothermique ou solarothermique	10 000 €	4 364 €	14 364 €
Chauffage solaire	8 000 €	4 364 €	12 364 €
Chaudière à bûches	8 000 €	4 364 €	12 364 €
Pompe à chaleur air/eau	4 000 €	4 364 €	8 364 €
Chauffe-eau solaire	4 000 €	275 €	4 275 €
Poêles à granulés	3 000 €	873 €	3 873 €
Poêles à bûches	2 500 €	873 €	3 373 €
Foyers fermés, inserts	2 000 €	873 €	2 873 €
Équipements solaires hybrides	2 500 €	251€	2 751 €
Chaudières à gaz à très haute performance	1 200 €	1 309 €	2 509 €
Réseaux de chaleur ou de froid	jusqu'à 1 200 €	764 €	jusqu'à 1 964 €
Chauffe-eau thermodynamique	1 200 €	168 €	1 368 €
Dépose d'une cuve à fioul	1 200 €	/	1 200 €
Pompes à chaleur air-air	/	900 €	900 €
Installation d'un thermostat avec régulation performante	/	165 €	165 €
Radiateur électrique performant en remplacement d'un ancien convecteur		110 € par équipement	110 € par équipement
VMC double flux	4 000 €	441 €	4 441 €
Ventilation mécanique simple flux	/	342 €	342 €
Isolation thermique des fenêtres	100 €/équipement	79 €/équipement	179 €/équipement
Isolation thermique des murs par l'extérieur	75 €/m <sup>2</sup>	37 €/m <sup>2</sup>	112 €/m <sup>2</sup>
Isolation des toitures terrasses	75 €/m <sup>2</sup>	112 €/m <sup>2</sup>	96 €/m <sup>2</sup>
Isolation des murs par l'intérieur	25 €/m <sup>2</sup>	25 €/m <sup>2</sup>	62 €/m <sup>2</sup>
Isolation des rampants de toiture	25 €/m <sup>2</sup>	22 €/m <sup>2</sup>	47 €/m <sup>2</sup>
Protection contre le rayonnement solaire (pour les Outre-mer)	25 €/m <sup>2</sup> :	5 €/m <sup>2</sup>	30 €/m <sup>2</sup>
Isolation des combles perdus	/	22 €/m <sup>2</sup>	22 €/m <sup>2</sup>
Isolation d'un plancher bas	/	22 €/m <sup>2</sup>	22 €/m <sup>2</sup>



La situation pandémique de ce début d'année a fortement perturbé le fonctionnement de notre comité.

Nous avons été contraints d'annuler nos manifestations : cérémonies du 19 mars, 8 mai et 11 novembre suite au confinement.

Au mois d'avril, notre section a été marquée et bouleversée par le départ rapide de notre camarade Pierre Bourdelin et de son épouse Fernande.

Pierre, avec Robert et Raymond Vernay, partis en 2019, étaient des copains qui ne manquaient jamais les cérémonies.

Avec un nombre d'adhérents bien diminué, nous allons aujourd'hui essayer de survivre à cette épidémie qui, j'espère, épargnera les anciens que nous sommes.

Meilleurs vœux à tous.



## Elan du Val d'Aix



Alors que la saison 2019/2020 a été écourtée fin mars en raison de la crise sanitaire liée au COVID 19, l'Elan Val d'Aix a tout mis en œuvre, dans le respect des protocoles sanitaires d'Etat, pour une reprise de son activité.

Ainsi, de fin juin à mi-juillet 2020 et selon les désirs de nos licenciés, une reprise d'entraînements a été proposée. Nous tenons à remercier l'ensemble des élus communautaires pour leur écoute face à nos difficultés. A ce sujet, la CCVAI nous a soutenu afin de permettre à nos jeunes de retrouver le chemin des parquets. Non sans difficultés, mais réactive face à nos diverses demandes.

Depuis début août, nos entraînements ont pu reprendre avec beaucoup d'aménagements.

A ce jour, ce sont environ soixante-dix jeunes et une trentaine de seniors qui ont repris l'activité.

Toutefois, la crise est toujours là et loin d'être bannie de nos esprits comme en témoigne ce chiffre alarmant que connaît le mouvement sportif fédéral de notre pays : 25 % de licenciés en moins sur l'ensemble des fédérations sportives en ce début de saison 2020/2021. L'E.V.A n'est pas épargnée par cette forte baisse puisqu'aujourd'hui elle enregistre une diminution de 30% de ses licenciés.

Dans votre précédente édition, nous faisons état de cette baisse au niveau de nos adhésions en raison notamment :

- De la diversification des pratiques sportives sur le territoire de la CCVAI.
- D'une mutation de la pratique sportive vers un secteur marchand et privatisé.

Aussi, le milieu associatif tend à perdre de la vitesse mais la création du Service National Universel (SNU) qui sera généralisé en 2021 inversera peut-être la tendance. Du moins, espérons-le !

Pour autant et face à ces difficultés, notre association ne se démobillise pas :

- Notre président et vice-président toujours au front de la représentativité au niveau des instances départementales, régionales et nationales.
- Notre trésorière en recherche constante de financements (appels à projet, aides publiques, partenariats) et ce afin de stabiliser la trésorerie de l'EVA.



- Nos secrétaires au plus près des licenciés via diverses communications pour donner des nouvelles, annoncer les orientations, rassurer dans un contexte actuel qui se veut anxiogène.
- Notre correspondante répondant aux diverses sollicitations des clubs adresses et assurant l'enregistrement de nos licences.
- Nos prestataires diplômés d'Etat pour maintenir nos entraînements et continuer à faire vivre la pratique autour de valeurs qui nous sont chères telles le partage, l'altruisme et le respect tout ceci dans une ambiance conviviale. Nous en profitons pour souhaiter la bienvenue à Hugo DELORME, qui contribuera à cette éducation, via son apprentissage en BPJEPS Sports Collectifs mention basket. Il sera impliqué dans la vie du club pour au moins 2 saisons.
- Et des joueuses et joueurs motivés sur le terrain.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, seule notre équipe pré-nationale féminine a disputé trois matchs, un à domicile le 26 septembre dernier qui s'est traduit par une victoire sur le score époustouflant de 91 à 86 face à la belle équipe de Pontcharra. Et le second à St Just St Rambert qui s'est soldé également par une victoire 57 à 51. Le troisième a été moins concluant avec une lourde défaite à Veauche 90 à 40.

Alors que notre équipe 2 masculine a choisi la voie de la sagesse en souhaitant ne pas se réengager, notre équipe 1 masculine et 2 féminine sont dans l'attente de pouvoir reprendre la compétition. En effet, le Comité Loire basket a suspendu les compétitions départementales seniors jusqu'à nouvel ordre.

Quant à nos équipes jeunes, elles ont pu reprendre la compétition le weekend du 3-4 octobre avec notamment une belle victoire de nos U18F contre St Paulien 66 à 33.



Malgré ce contexte, le club continue à réfléchir à des pratiques alternatives visant à maintenir une activité physique régulière. Si vous aussi vous souhaitez vous engager parmi nous, en tant que bénévole ou joueur, n'hésitez pas à nous contacter (coordonnées que vous trouverez sur [evabasket.com](http://evabasket.com)).

En attendant de tous vous retrouver, nous vous souhaitons le meilleur pour cette saison 2020/2021.



Le bureau de l'EVA.

**Cette année encore, notre club a accueilli 32 adhésions**

**Notre premier rendez vous de cette année s'est déroulé le 9 janvier, autour de la galette des rois ou plutôt des reines, puisque Georgette Chorier, Léontine Defrancq et Claudine Louvet ont trouvé les fèves !**



**Moins festif, l'assemblée générale du 23 janvier !!! Elle nous a permis de réélire les membres du bureau :**

**Présidente : Claudine Louvet**

**Trésorière : Marie Siterre**

**Secrétaire : Georgette Chorier**

**Vice Présidente : Jacky Jabbour**

**C'est lors de cette réunion que nous avons présenté notre programme 2020, avec des innovations, et des reprises festives appréciées de nos adhérents !**

**La Saint Valentin, le 13 février, sera notre dernière rencontre, nous y dégusterons les gâteaux confectionnés par les membres du bureau !**



**La reprise de nos activités s'éloigne, COVID oblige...Restons optimistes, nos projets prévus en 2020, nous les reporterons à des jours plus sereins....**

**Fernande et Pierre, Raymonde, René nous ont quittés. Gardons le souvenir de ces belles personnes, fidèles à nos réunions, toujours prêtes à partager !**

**Prenez soin de vous durant cette année 2021 !**

Cette Amicale a été fondée en 1965 pour venir en aide à une famille de Saint Martin dont la fille a subi une grave opération ayant nécessité beaucoup de sang. Ses parents, mal assurés, ne pouvaient prendre en charge la facture. C'est alors que 5 ou 6 bénévoles, donneurs de sang depuis 1960, et moi-même (18 ans, plus jeune donneur du groupe), nous engageons vis-à-vis du Directeur du Centre de Transfusion de Roanne à rendre plus de sang que ce qu'avait nécessité l'intervention pour cette jeune fille. PARI GAGNE !!!!

Le 6 janvier 1966 nous partons à Roanne pour notre premier don : un car est affrété avec des volontaires, majoritairement des salariés de l'usine DOITRAND, plus de 30 salariés sur 50 répondant présents.

Par la suite les prélèvements ont lieu à St Germain, puis à St Julien d'Oddes. Devant l'augmentation importante du nombre de donneurs, le Centre de transfusion de Roanne nous demande de mettre en place une collecte à St Martin. Les prélèvements se font alors dans la « salle de la Récré » qui se révèle vite inadaptée : il faut changer de lieu pour le casse-croute qui suit la prise de sang !! Cela pose des problèmes de sécurité. Nous organisons donc les séances à la salle d'Aix pendant environ 3 ans. Ensuite Mr le Maire de St Martin nous propose de mettre à notre disposition, gratuitement, la salle ERA...

Actuellement, dans cette salle, nous avons une moyenne de 80 prélèvements à chaque séance. L'amicale remercie ici tous les donneurs de Grézolles, de St Martin La Sauveté et d'ailleurs qui contribuent, par leur geste, à sauver des vies.

Cela fait maintenant 54 ans que je suis actif dans cette Association, successivement en qualité de Trésorier, Vice-président, Président ... et donneur (188 flacons de sang !).

Je compte sur les habitués, je lance un appel auprès des nouveaux donneurs (on manque toujours de sang) et auprès des nouveaux retraités afin d'assurer la relève pour Janvier 2021.

Notez les dates pour les prochains prélèvements à St MARTIN LA SAUVETE en 2021 :



Mardi 23 mars de 16 h à 19 h

Mardi 22 juin de 16 h à 19 h

Mardi 7 septembre de 16 h à 19 h

Mardi 30 novembre de 16 h à 19 h

Le Président, Henri BOURDELIN et le bureau présentent leurs meilleurs vœux de bonheur et de santé à toute la population.



## Les chasseurs, entre le marteau et l'enclume !

Le 10 novembre 2020,



La chasse est avant tout, un loisir, une passion, un sport. Il s'agit sans doute du plus ancien de nos loisirs, pratiqué longtemps en France par la noblesse, il s'est démocratisé après la révolution.

Cette activité a depuis, beaucoup évolué dans ses pratiques, avec au fil des années la mise en place d'une réglementation très restrictive, mais elle a su garder cette magie, partagée entre chasse moderne, protectrice, respectueuse de la nature et pratique ancestrale où l'être humain ressent encore cette envie de cueillir pour se nourrir.

Tantôt considérés comme écologistes au vu de leurs connaissances empiriques de la faune sauvage, ou comme sauveurs contre les animaux dévastateurs des cultures ou de la forêt ou encore comme des « barbares » par la mise à mort des animaux que les écrans ont transformé en douces peluches inoffensives, les chasseurs se situent en permanence entre le marteau et l'enclume.

Durant ces quarante dernières années, la pratique de la chasse a dû s'adapter.

Dans les années d'après-guerre, le petit gibier (lièvre, perdrix, lapin...) était très abondant et les chasseurs étaient avant tout des cueilleurs. La réglementation était simple : une date d'ouverture et une date de fermeture suffisaient à organiser les prélèvements d'animaux en surnombre tels les lapins de garenne qui pouvaient dévaster entièrement des parcelles de culture. Puis, sont venues des maladies virales qui ont décimé ces populations et l'évolution galopante de l'agriculture intensive qui a modifié les habitats favorables à la petite faune. Parallèlement à cela, les forêts ont été délaissées de tout entretien, ce qui a favorisé la progression du « grand gibier » sangliers, chevreuils...

Dans les années d'après-guerre, le petit gibier (lièvre, perdrix, lapin...) était très abondant et les chasseurs étaient avant tout des cueilleurs. La réglementation était simple : une date d'ouverture et une date de fermeture suffisaient à organiser les prélèvements d'animaux en surnombre tels les lapins de garenne qui pouvaient dévaster entièrement des parcelles de culture. Puis, sont venues des maladies virales qui ont décimé ces populations et l'évolution galopante de l'agriculture intensive qui a modifié les habitats favorables à la petite faune. Parallèlement à cela, les forêts ont été délaissées de tout entretien, ce qui a favorisé la progression du « grand gibier » sangliers, chevreuils...



Ce mode de chasse en groupe, le plus répandu aujourd'hui ne bénéficie plus de l'image traditionnelle du grand père qui partait seul avec son chien. Les règles de sécurité indispensables aujourd'hui, ont couvert les épaules des chasseurs de vêtements fluorescents qui les rendent visibles aux yeux de tous, dans les campagnes.

### Evolution de leur implication dans la gestion des territoires

Parallèlement, pour combler la dégradation des habitats, les chasseurs portent financièrement et humainement de nombreuses actions de préservation de l'environnement, telles que les plantations de haies, le curage des mares, l'implantation de cultures diversifiées, l'ouverture des milieux, l'entretien des chemins

### Des valeurs fortes

A l'heure où la société est individualiste, les chasseurs quant à eux partagent de vraies valeurs de convivialité et animent les villages. Ils font preuve de patience, d'écoute et d'observation, autant de notions en perte de vitesse aujourd'hui.

### Les dérogations liées au COVID, une nouvelle incompréhension

Lors du confinement annoncé en octobre par le gouvernement, en début de saison de chasse, une circulaire ministérielle a annoncé des dérogations pour la régulation des populations de grand gibier qui relève de l'intérêt général au vu des dégâts occasionnés sur les cultures.

Ces dérogations incomprises par le randonneur, le joggeur ou encore par le commerçant qui ne pouvait plus travailler, l'étaient également pour le chasseur. Le chasseur, comme cela a été dit précédemment, va à la chasse par loisir et non avec des objectifs chiffrés de régulation même s'il participe à l'équilibre entre la faune et les activités agricoles. Le chasseur de petit gibier, s'est vu lui, interdit de sortie quand la chasse collective pouvait avoir lieu, incompréhensible d'un point de vue sanitaire.

### ACTIONS DE GESTION

- + 540 ha de cultures diversifiées implantés pour la faune / an.
- 110 kms de haies replantées.
- 100 ha de débroussaillage.
- + de 10000 heures de bénévolat pour suivre les populations.

**Contact presse** : Mme Sandrine GUENEAU-AUDIN

☎ 06-71-27-03-28

✉ [fede.chasseur42.dir@orange.fr](mailto:fede.chasseur42.dir@orange.fr)

Si vous aussi, vous souhaitez œuvrer pour  
l'environnement, rejoignez-nous !

Nettoyage de la nature « J'aime la Loire ...  
PROPRE » le 1<sup>er</sup> samedi de mars

Site Internet : [www.fleuves-rivieres-propres.fr](http://www.fleuves-rivieres-propres.fr)

## Société de chasse de Grézolles

**Triste Année 2020 COVID 19 virus invisible et dangereux pour la santé de tous , ce virus a bouleversé notre façon de vivre et de nous retrouver pour rire , trinquer , manger , chasser etc...**

**Aucune manifestation n'a vu le jour à l'exception de la réunion des amateurs du Setter Gordon organisé par Mr Romaric Louvet le 23 août 2020 .**

**30 chiens étaient présents pour concourir sur gibier (perdrix rouge ) non tiré .**



**Au sein de la société de chasse, tous les gestes barrières sont rigoureusement respectés ; gel hydroalcoolique , suppression des repas dans le local de chasse lors des battues , port du masque obligatoire , ; déplacement 1 seule personne par véhicule (sinon port du masque obligatoire), respect de la distanciation et des règles en vigueur lors de la découpe, transport de la venaison dans des sacs à usage unique ou sacs personnels) .**



**Nous espérons vous retrouver tous lors des manifestations suivantes pour l'année 2021**

**Le concours de pétanque**

**samedi 24 juillet**

**La journée tripes et grillades**

**dimanche 5 septembre**

**LA SOCIETE DE CHASSE DE GREZOLLES  
VOUS PRESENTE SES MEILLEURS VOEUX  
POUR CETTE NOUVELLE ANNEE**

Le Sou des écoles du RPI est une association qui regroupe les parents d'élèves et les enseignants de l'école publique.

Son but est d'apporter son soutien aux 3 classes du RPI dans ses activités, par l'achat de matériel, et le financement de sorties et de projets pédagogiques et culturels. Le Sou offre aussi aux élèves et aux familles la possibilité de se rencontrer ou de se retrouver lors de temps conviviaux (Arbre de Noël, Fête de fin d'année).

Cette rentrée 2020, trois membres actifs du Sou sont partis accompagner leurs enfants vers le Collège. Muriel GERIN, Stéphane DALBEGUE et Jean Pierre BRUYERE nous ont quittés après plusieurs années d'investissement.



Le nouveau Bureau est, de gauche à droite :

- Laëtitia GAUDARD, vice-présidente
- Delphine MANDIER, vice-secrétaire,
- Jézabel MARTINEZ, secrétaire,
- Laure FARGE, présidente,
- Murielle GERIN, ancienne présidente,
- Sébastien DARPHEUILLE, vice-trésorier,
- Céline ROZANSKI, trésorière, absente sur la photo

De nouveaux parents sont venus prendre une part active à l'association et nous les en remercions!

L'an dernier, nos projets ont été évidemment très impactés par la crise sanitaire, et pour 2021, nous n'avons, comme tout le monde, que peu de visibilité. Nous avons néanmoins pris le parti de prévoir nos actions, en espérant que la situation s'améliore et nous permette de les mener à bien

Une vente de galette des Rois sera proposée début Janvier. Le concours de belote est programmé le 15 Janvier à Souternon.

Cette année, pas de trail qui nécessite une très grosse préparation en amont, en raison du risque d'annulation. La Fête de fin d'année aura lieu le 26 Juin.

D'autres ventes de cakes viendront sans doute ponctuer l'année. Le Sou remercie les 3 municipalités, toutes les personnes qui participent à la vie de l'association, permettant la mise en place de beaux projets pour nos enfants.

L'année 2020 de l'AGAP aura été, comme pour toutes les associations ... bien calme ... Pas de grosse animation, pas de projet d'envergure ... Les adhérents ont suivi les préconisations de l'état en respectant les périodes de confinement et les règles de distanciation sociale bien peu compatibles avec l'organisation d'événements festifs ... !

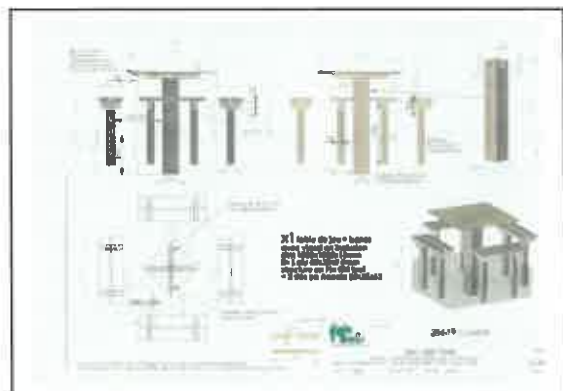
La mise en place d'un atelier poterie a toutefois été possible en tout début d'année. L'objectif de l'animation ? La réalisation de chats en argile qui, à terme, trouveront leur place dans la commune. Cet atelier de modelage a rassemblé une douzaine de potiers en herbe qui ont répondu favorablement à la proposition de l'AGAP, et ont œuvré sous la houlette de Pascale Poiron, céramiste à Balbigny.

Avis aux promeneurs qui en levant le nez dans le cœur du village, pourront bientôt découvrir quelques matous en terre sur des rebords de fenêtres ou autres murets ... !



Cet atelier modelage s'est révélé très agréable et instructif.

L'AGAP a également mis à profit cette année « off » pour travailler à un projet de table de jeu qui viendra logiquement compléter le Jeu de l'Oie installé sur le mur derrière l'église. Fin 2020, la conception de la table était bien avancée : gageons que le début de l'année 2021 verra les joueurs s'installer pour une partie de Jeu de l'Oie ... avec ou sans masque ?



A noter que cette table est co-financée par l'AGAP, le Comité des Fêtes de Grézolles et le Conseil Départemental de la Loire





L'AGAP a également mis à profit cette année « off » pour travailler à un projet de table de jeu qui viendra logiquement compléter le Jeu de l'Oie installé sur le mur derrière l'église. Fin 2020, la conception de la table était bien avancée : gageons que le début de l'année 2021 verra les joueurs s'installer pour une partie de Jeu de l'Oie ... avec ou sans masque ?

A noter que cette table est co-financée par l'AGAP, le Comité des Fêtes de Grézolles et le Conseil Départemental de la Loire

Concernant Noël, l'AGAP a dû en 2020 s'abstenir d'organiser sa traditionnelle soirée soupe : la Covid aura eu raison de ce moment festif qui servait de prélude aux Fêtes de fin d'année... Côté décoration, les enfants de l'école de Grézolles ont été invités à participer à l'embellissement des sapins de la commune : ils ont œuvré sans leurs copains des autres classes du RPI pour éviter un rassemblement non autorisé ...



L'année 2020 aura donc été une année moins active qu'elle n'aurait pu l'être ...



Merci les petits lutins !

L'AGAP est devenue pour un temps :  
Association  
Grandement  
Affectée par la  
Pandémie

Mais restons optimistes... et bonne année 2021 en souhaitant que l'AGAP redeviendra :

Association  
Génératrice  
d'Ardeur  
et de Positivité

Au-delà de nous priver de nos réunions hebdomadaires, cette année bien particulière a vu disparaître une de nos plus fidèles adeptes, Fernande, ainsi que Pierrot ... Nous en sommes très attristées et garderons le souvenir de sa bonne humeur, de sa gentillesse, de son implication dans notre groupe.

Certaines ont laissé de côté aiguilles et laines, tissus et fils pour les reprendre lors de nos futures retrouvailles ! D'autres ont poursuivi le travail commencé, et vous expliquent ici comment passer de la toile au cadre !!!

La technique de broderie s'appelle le point compté et vous allez vite comprendre le pourquoi de ce nom ! On choisit un thème : ici un abécédaire de Noël et la toile à broder ....



Ensuite, il suffit de reproduire sur la toile les lettres, les chiffres, les dessins et les espaces du modèle... en comptant chaque point !!!

Et petit à petit le motif se dessine sur la toile !!



Enfin le dernier point !



Et voilà le travail de broderie fini ! Reste à tendre la toile et à l'encadrer !



Combien d'heures de travail ?  
Combien de points ? Combien de mètres de fils ?

**Vous savez, quand on aime, on ne compte pas !!!!**

En 1925, une cinquantaine d'agriculteurs et vignerons du canton décide d'acheter un alambic afin de pouvoir faire eux même leur distillation. Ils se regroupent et créent le Syndicat de distillation de Saint Germain Laval, régi par la loi de 1901 relative aux associations. Ils nomment un gérant qui est chargé de faire « tourner » l'alambic. A cette époque, chaque agriculteur bénéficiait d'un « privilège » lui permettant de produire gratuitement 10 litres à 100 °, ou plus raisonnablement, 20 litres à 50° !! Ce privilège n'étant pas transmissible, il n'en n'existe pratiquement plus.

Actuellement, chacun peut, en acquittant un droit d'accise, distiller dans les limites précitées.

L'alambic, utilisé encore aujourd'hui, a été fabriqué à Rive-de-Gier par les Etablissements PAPONAUD. En presque 100 ans d'utilisation, elle demande pas mal d'entretien :

- La chaudière a été changée trois fois, la dernière fois, il y a 5 ans.
- Les soudures sont délicates car le cuivre, matière principale de la machine, est brulé.
- Les pièces peuvent quelquefois être difficiles à trouver, Il faut parfois les fabriquer et être inventif !

Chaque année, cet alambic participe à la Fête du Saucisson Vigneron à Renaison ! en 2019, c'est une tonne deux de saucissons qui a été cuite au marc de raisin et quelques 150 andouillettes !!

L'alambic se déplace donc à Renaison, à Vézelin-sur-Loire et termine à Grézolles. Chacun peut apporter ses fruits et faire sa gnôle.

Pour tout renseignement, Henri Bourdelin, Président de l'association, est à votre disposition au 06 72 01 28 26.





Nous avons lu dans le Pays Roannais que Patrice KAHLHOVEN, qui vit dans notre commune depuis quelques années, envisageait de rencontrer les Grézollois, pour leur proposer de découvrir son univers, le théâtre.

La pandémie a repoussé cette rencontre, alors nous avons décidé de parler avec lui de sa passion !

Comment avez-vous découvert le théâtre ? Quelle pièce ?

- L'Avare de Molière – présenté par le TNP de Jean Vilar, en tournée au Sénégal. J'avais 7 ans.

Le coup de foudre a-t-il été immédiat ? Vous vous êtes tout de suite imaginé sur les planches ?

- Le théâtre est une affaire de famille. Une passion innée.

Vous vous souvenez de la première pièce que vous avez jouée ?

- Oui, bien sûr : En attendant Godot, de Samuel Beckett, dans le Rôle de Vladimir. J'avais 17 ans. C'était à Dakar au Sénégal et joué par le Théâtre National Daniel Sorano.

Quels souvenirs en gardez-vous ? Trac, applaudissements, trous de mémoire ...

- Tout ce qui fait le théâtre : trac positif, applaudissements, trous de mémoire que je ne connais pas.

Qu'est ce qui a été le plus difficile au départ ?

- Se sentir à la hauteur des rôles à défendre. Particulièrement en tragédie avec Racine où les personnages sont tous des géants souvent monstrueux.

On dit que le théâtre permet de vaincre sa timidité, de gagner de la confiance en soi. Est-ce le cas pour vous ?

- Pour moi, non, car mon éducation a été faite sur un modèle idéal où le développement de la personnalité était primordial. Il ne d'agissait pas de copier ou de refaire mais de faire avec créativité. Le théâtre était une matière essentielle pratiquée à l'école dès la maternelle. Malheureusement, la France est frileuse sur ce terrain-là.

Vous êtes ensuite passé à la mise en scène, à la direction de compagnie et aussi à l'écriture et à l'adaptation, tout en étant professeur d'art dramatique. Comment s'est faite cette transition ?

- Le plus naturellement du monde, selon des rencontres, des désirs, des envies ; qui, pour moi, devaient nécessairement passer par la réalisation. Le théâtre est action et c'est ce qui fait ma vie.

### Quelles sont vos sources d'inspiration quand vous écrivez ?

- Le théâtre puise ses sources d'inspiration dans la vie et l'humanité des personnages qui permettent, de par leurs pensées et leurs actions, de transcender la simple réalité pour la rendre exceptionnelle, ce qui m'inspire tout particulièrement.. Aussi bien dans le drame que dans l'humour et l'absurde.

### Quels acteurs et quels auteurs vous ont particulièrement influencés ?

- A l'origine, bien sûr, le père, le maître et le patron : Molière !

Et les monstres sacrés, Maria Casarès, Jeanne Moreau, Jacqueline Maillan, Michel Bouquet, Louis de Funès, et tous ceux chez qui le génie au théâtre était associé à une extrême modestie et une grande discrétion dans la vie.

Chanteuse et comédienne, Maria Callas m'accompagne dans la réalisation d'un personnage complexe. Sa définition de la construction d'un personnage est, pour moi, essentiel et fondateur. J'aime les auteurs puissants, Samuel Beckett, Eugène Ionesco, Jean Anouilh, Racine, Shakespeare et Tchekhov. J'ai eu la chance de tous les jouer !

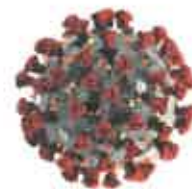
Il y aurait certainement beaucoup d'autres choses à dire ... mais attendons d'être face à face, puisque la rencontre prévue en novembre reste à l'ordre du jour. Patrice a envie de s'investir dans un groupe théâtral en collaboration avec l'AGAP, de mettre en place des séances d'exercices afin d'acquérir et de consolider les fondamentaux indispensables à tout comédien, amateur ou professionnel : diction, respiration, articulation, maintien... et pourquoi pas la réalisation d'un spectacle !!!

A bientôt, donc !



En attendant, Patrice est à votre disposition au 06 82 76 56 05 pour vous donner plus de précision sur « LES TRETEAUX DU VAL D'AIX »

# La COVID en France et à Grézolles



## • Chronologie du COVID 19 :

La pandémie de Covid-19 en France est une crise sanitaire majeure provoquée par une maladie infectieuse émergente apparue fin 2019 à Wuhan en Chine continentale. En France, les 3 premiers cas sont officiellement recensés le 24 janvier 2020. Face à l'accélération exponentielle de l'épidémie, un confinement strict est décrété à partir du 17 Mars à 12 h. L'activité économique est quasiment à l'arrêt hormis les entreprises et les commerces essentiels.

Le déconfinement a lieu le 11 Mai, les commerces peuvent rouvrir sauf les restaurants, les bars et les cinémas le 2 Juin. Les discothèques et salles de spectacle sont fermées depuis le 17 Mars. Les écoliers et collégiens ont repris le chemin des classes le 25 Mai, pas les lycéens. Du déconfinement jusqu' à fin Juin l'épidémie recule en France. Pendant l'été le virus reprend sa circulation et le 20 Juillet le masque devient obligatoire dans tous les commerces et lieux publics clos. En septembre, la situation sanitaire se dégrade rapidement et un second confinement commence le 30 Octobre. Moins strict que le 1<sup>er</sup>, les commerces non essentiels doivent néanmoins à nouveau fermer.

## • Bilan humain du coronavirus

A ce jour, le virus a touché 2 millions de personnes en France et fait plus de 55 000 morts dont 90% de personnes âgées de plus de 65 ans.

## • A Grézolles :

La covid 19 a durement frappé notre village; plusieurs de nos aînés sont décédés des suites de ce virus et des dizaines de Grézollois ont été infectés.

### ***Entreprises et commerces ont été touchés à des degrés divers :***

- L'entreprise Clément frères a pu travailler normalement durant le 1<sup>er</sup> confinement, en bénéficiant d'une dérogation liée aux produits alimentaires. Les contraintes liées à la pandémie ont compliqué la partie logistique et modifié les relations commerciales mais l'essentiel de l'activité a été maintenu.

- L'entreprise Doitrand a, quant à elle, dû fermer ses portes le 17 mars au soir. Sans masques, les conditions sanitaires n'étaient pas réunies pour continuer l'activité. Une fois équipé, le travail a pu reprendre le 20 avril, mais à temps partiel (50%), le carnet de commandes ne se remplissant plus. Au 1<sup>er</sup> juin, le travail reprenait à 100%. L'activité, qui est d'habitude importante sur les mois de juin et juillet, a été plus calme et plus chaotique selon les régions. Cette année, l'établissement n'a fermé que 2 semaines en Août.

Un certain nombre de mesures sanitaires ont été mises en place :

61

- Port du masque obligatoire, plexiglas sur les lieux d'accueil et dans les bureaux comprenant plusieurs salariés.
- Mise à disposition de lingettes pour nettoyer son poste de travail, les outils, les chariots élévateurs...
- Les déplacements dans les ateliers sont limités, les machines à café sont fermées
- Aux réfectoires et aux vestiaires, le nombre de personnes est limité
- Mise en place du télétravail pour les postes qui le permettent

**La société Louvet** a cessé son activité pendant toute la durée du 1<sup>er</sup> confinement et a mis ses employés en chômage partiel. L'approvisionnement avec les fournisseurs et les fabricants était très compliqué et les particuliers ne faisaient plus appel à ses services, par crainte du virus. Installée depuis près de 20 ans, leur trésorerie leur a permis de traverser cette période. Côté positif pour Wilfried et Romaric, ce confinement leur a donné du temps pour bricoler à domicile. Le 2<sup>nd</sup> confinement n'a pas impacté leur activité, grâce au port du masque et au respect des gestes barrières les clients ont accepté leur venue.

**Le garage Poncet** est resté ouvert mi Mars mais les clients éloignés ont annulé leur venue. Olivier a pu travailler un peu grâce aux clients alentours mais les pièces détachées arrivaient très difficilement. Cette période lui a permis de faire du nettoyage au garage et sur ses abords. Le second confinement n'a rien changé à son activité habituelle.

**L'entreprise Siterre**, exerçant dans un secteur essentiel, a pu continuer à travailler durant le 1<sup>er</sup> confinement. Blandine a eu parfois des difficultés à obtenir les matériaux commandés, mais l'activité a été soutenue. Les particuliers, bloqués à la maison et encouragés par le beau temps de la période, ont beaucoup bricolé. Le second confinement, plus souple, n'a pas impacté la demande non plus.

**L'épicerie boulangerie Fournit** est restée ouverte sans interruption. Jean Yves et Christèle ont travaillé comme d'habitude au magasin lors de la 1<sup>ère</sup> vague, en prenant les précautions nécessaires. Les tournées en camion ont vu une franche augmentation du chiffre d'affaires, de nouveaux clients souvent plus jeunes se sont manifestés pour être servis. Depuis, un certain nombre sont restés fidèles au passage de Jean-Yves. Celui-ci déplore par contre les frais de livraison (50 euros minimum) que le groupe Carrefour leur impose depuis Mars et le rachat de leur fournisseur historique.

**Le restaurant le Georget** a dû fermer plusieurs mois : d'abord du 17 Mars au 2 Juin, puis sans interruption depuis le 30 Octobre. Georges et Joëlle ont dû placer leurs employés au chômage partiel depuis Mars. Leur chiffre d'affaires a plongé, 2020 représente entre 20 et 30 % du résultat 2019. Ils étaient assurés contre une épidémie, mais le dédommagement obtenu est peu élevé et leur assureur les a avertis de la non-reconduction de leur contrat après le 31 décembre. Tous 2 subissent avec angoisse les événements et l'incertitude permanente sur le bon fonctionnement de leur établissement.

L'arrivée de plusieurs vaccins permet d'envisager une année 2021 moins chaotique et d'espérer un retour à la normale. La fin du 1<sup>er</sup> confinement a vu l'arrivée de nouveaux habitants en résidence secondaire ou principale. De nombreuses maisons de Grézolles, sur le marché depuis des années pour certaines, ont trouvé preneur, de quoi donner un nouvel élan à notre village.

## 62 UN OVNI DANS LE CIEL DE GREZOLLES

### **Avez-vous remarqué cet engin dans le ciel de Grézolles ?**

Depuis 2 ans un engin bizarre nous survole plusieurs fois par an. Ces passages ont lieu en début ou en fin de journée.

Cet appareil est un paramoteur, classé dans la catégorie ULM qui fonctionne avec un moteur harnaché dans le dos du pilote et une voile de parapente.

Son pilote n'est ni Franky Zapata ni Géo Trouvetou mais un Germanois bien connu, conseiller municipal et prof de tennis, **Mathieu Hémon**.



Mathieu pratique le paramoteur depuis 2 ans : il est membre du club de Roanne basé à l'aéroport de Saint-Léger. Il décolle d'un pré à l'entrée de St Germain Laval puis se ballade à plusieurs dizaines de mètres d'altitude (jusqu'à 1300 m, son record).

Le paramoteur est très souple d'utilisation : Mathieu peut décoller de n'importe où, sans autorisation ni plan de vol à déposer. Il s'assure simplement de ne pas être dans un couloir aérien ou une zone interdite de survol, comme les radars de Pierre sur Haute par exemple. Il peut se poser facilement dans un endroit dégagé.

Son réservoir de 12L lui permet une autonomie de 4 à 5 h, Mathieu est déjà allé jusqu'à Vodable-Montagne au départ de St Germain Laval. Avec le vent dans le dos, son engin vole à 70km/h ; par vent contraire, il lui faut par exemple 15 minutes pour aller à Souternon et...3 ou 4 minutes pour en revenir !

Cet appareil est par contre très dépendant des conditions météo. De manière générale Mathieu ne décolle que tôt le matin ou en fin de journée, jamais avec un vent supérieur à 15 km/h.

En été, il ne vole jamais après 10h car la chaleur forme des bulles d'air chaud invisibles mais qui provoquent des turbulences et un effet de cisaillement perturbant le vol.

Enfin, si ce loisir vous tente, sachez qu'un break de bonne taille ou une remorque suffisent pour transporter cet engin. De plus le paramoteur est le sport aérien le plus sûr car la voile permet de se poser facilement, en cas de problème moteur par exemple.





